

LE CANADA FRANÇAIS

JOURNAL LIBERAL du District d'Iberville.

LE CANADA-FRANÇAIS

Journal libéral hebdomadaire du district d'Iberville

ABONNEMENT. . . . \$1.00 par année strictement payable d'avance.

Toutes correspondances concernant l'administration doivent être adressées au

CANADA-FRANÇAIS

St Jean, P. Q.

S'adresser à

ALPHONSE MORIN,

Rédacteur-propriétaire,

No. 86 rue Jacques-Cartier,

Boîte B, P. 281, St Jean, P. Q. Tel. Bell 31, Richelieu 198

Nous prenons la liberté d'adresser notre journal à tous les exposants, juges, etc. de notre exposition régionale, afin de leur donner l'occasion de prendre connaissance de la liste exacte des prix qui y ont été accordés.

M. Léonard Tixier, notre agent est autorisé à prendre des abonnements, annonces etc. et à donner des reçus pour le CANADA-FRANÇAIS.

Notre nouveau gouverneur-général, lord Aberdeen, a été assermenté lundi dernier, à Québec.

Les directeurs de notre exposition nous prient de protester énergiquement contre l'insinuation malveillante du Franco-Canadien. Ils se sont efforcés d'être impartiaux envers tout le monde, et les arcanes officiels étaient ouverts à tous.

Le Franco-Canadien a, sans doute, cru devoir remercier ainsi par ce mensonge éhonté, M. A. N. Deland, le secrétaire-trésorier de l'association d'Agriculture de St-Jean pour son amabilité à lui donner communication de la liste des prix, avant tout autre. Le journal à M. Rolland a une manière à lui de pratiquer la reconnaissance.

PEUPLE

Sir John Thompson a parlé. Il s'est déclaré protectionniste en soutenant que la protection nous procure l'âge d'or.

Peut-on se faire illusion et se contrefaire à ce point. Car tandis que le premier ministre chante les bienfaits de la protection pour son collègue Foster essaie-t-il un simulacre de réforme de tarif en demandant aux manufacturiers s'ils veulent bénévolement y consentir.

Intulte de dire que ces prétendus renouvements ne sont qu'un trompe l'œil indigne des aviseurs assermentés de Son Excellence Lord Aberdeen. Il faudrait posséder une dose excessive de naïveté pour croire que nos gouvernants sont de bonne foi.

Ils ne cherchent qu'à te leurre, ô peuple, qui demande une réforme à grands cris, mais les souscriptions des riches monopoleurs leur tiennent plus au cœur que le bien-être que la diminution du tarif pourrait apporter.

Avec nos sacs d'écus nous le corrompons ce peuple affamé, se disent-ils. Plus il sera appauvri, plus il nous sera facile de l'acheter. Voilà ce qui ressort de leur conduite.

Pauvre peuple ! ces mécréants escomptent sur ta pauvreté et te traitent en vil trompeur. Quand les classes privilégiées sont gorgées outre mesure par les taxes iniques que t'imposent, sur leur ordre impératif leurs créatures serviles, les ministres d'Ottawa, tu n'as pas à te plaindre, tu es heureux. La Pologne est ivre.

Mais console-toi, le règne des pierres est à sa fin. Prête une oreille attentive à la voix éloquente du vaillant chef libéral qui, à l'heure actuelle dans sa marche triomphale dans l'Ontario, soulève l'enthousiasme et prescrit le bon remède au mal dont tu souffres et dis avec lui que la politique qui prélève des droits et des taxes autrement que pour les fins de revenu, est un vol à ton préjudice dont s'enrichit le manufacturier outrageusement protégé.

Imbu de cette idée libérale dont la vérité scientifique est maintenant universellement reconnue, attends avec assurance le jour du scrutin quand sonnera l'heure de ta délivrance !

RÉPONDEZ-DONC !

Muet comme une carpe quand nous lui demandons s'il va supporter la politique libérale si énergiquement défendue à Ottawa par l'hon. M. Laurier et à Québec, par l'hon. M. Marchand, le Franco-Canadien cherche à s'étourdir en nous pliquant de coups d'épingle, bien inoffensifs.

Allons, confrère, là n'est pas la question. Jusqu'au jour où vous vous êtes vendu à M. Rolland, un conservateur, vous étiez le seul organe libéral du district d'Iberville ; depuis, vous vous êtes vanté de ne pas avoir perdu votre clientèle de lecteurs libéraux.

Eh ! bien, aujourd'hui qu'elle est votre profession de foi politique. Supportez-vous M. Laurier à Ottawa et le chef de l'opposition à Québec ?

Si vous êtes de bonne foi, confrère, si

vous ne naviguez pas sous de fausses couleurs, il nous semble que l'explication est aisée à donner.

Il est toujours facile d'être franc et droit. Nous traiter de farceur n'est pas répondre à nos questions et ça ne prouve pas que la ligne de conduite que vous pour suivez n'est pas tortueuse et hypocrite.

Vous trompez sciemment vos lecteurs libéraux si, passé dans le camp ennemi, vous ne les avertissez pas franchement du changement qui s'est opéré chez vous.

Et vous devez comprendre que ce n'est pas sans une certaine appréhension que les libéraux voient un rédacteur, conservateur de la plus belle eau bleue, installé dans votre fauteuil éditorial.

Allons ! renseignez nos lecteurs sur ce qui se passe n'est pas ce que les abonnés libéraux avaient rêvé du Franco-Canadien, comme journal de lutte. Ils souscrivaient à un journal libéral et ils veulent savoir — c'est leur droit — si le Franco-Canadien l'est encore.

Il n'y a aucune honte de se dire libéral comme de s'appeler conservateur.

Si vous avez la prétention d'être un journal littéraire, dites le encore.

Mais répondez.

L'EXPOSITION RÉGIONALE

Notre grande exposition est maintenant du domaine du passé et pourtant, tous ceux qui l'ont visitée se souviendront longtemps de son succès immense, tant au point de vue de l'excellence des choses vues et admirées qu'au point de vue financier ; ce qui n'est jamais à dédaigner.

Les officiers de la société du comité de St-Jean à qui nous sommes redevables de ce magnifique tournoi agricole ont droit à nos remerciements les plus chaleureux. Tous ont mis leur épaule à la roue et de leur travail commun est résulté la plus belle exposition que notre district ait encore vue.

Voici les noms de ces vrais amis de l'agriculture que nous sommes heureux de saluer au nom de notre population :

Président.—Henry Roy, St-Jean ; Vice-président.—J. B. Baillargeon, St-Luc ; Secrétaire-trésorier.—A. N. Deland, St-Jean ;

Directeurs :—MM. Chs Robinson, Lacelle ; Moïse Brossard, St-Blaise ; Samuel Langlois, St-Jean ; James O'Caïn, St-Jean ; Joseph Deland, Lacadie ; Jos. Begnoche, St-Valentin ; Jos. Lebeau, Marieville ; H. Lamoureux, St-Sébastien ; Chs Tittmeyer, St-Armand ; A. A. Ayer, Montréal. Représentant le Conseil de ville.—Son Honneur le Maire James O'Caïn. Conseillers.—Dr Moreau, J. Donaghy, E. Hebert.

Nous remercions aussi les juges qui ont bien voulu, à l'appel de notre société, venir déployer, ici, leurs connaissances pratiques. Ils ont fait preuve d'un tact admirable que nous nous plaignons à reconnaître. La présence de l'élément féminin rehaussant la fête de sa grâce charmante a été d'un attrait trop grand pour la passer sous silence. Mille remerciements, Mesdames, et à l'année prochaine, s'il-vous-plait.

Nous croyons qu'il nous sera permis de féliciter spécialement le président et le secrétaire-trésorier de notre société pour l'activité fébrile, pas un instant ralentie, qu'ils ont déployée pour assurer le succès de notre exposition. De l'aveu de tout le monde MM. Henry Roy et A. N. Deland se sont réellement surpassés.

La lettre suivante, lue par M. Henri Roy, mardi, le jour de l'ouverture démontre que nos gouvernants actuels continuent l'aide généreuse que l'hon. M. Mercier avait accordée, les années passées :

Québec, 7 Septembre 1893.

M. Henri Roy, Président de la Société d'Agriculture du comté de St-Jean, Cher Monsieur,

Je regrette infiniment de ne pouvoir me rendre à votre gracieuse invitation à assister à votre exposition pour laquelle, je vous souhaite tout le succès possible. J'aurais voulu pouvoir y aller pour vous annoncer moi-même que vous donnerai, avec plaisir, le même octroi que l'année dernière, mais je suis obligé de me rendre, pour un grand congrès agricole, à Chicoutimi, le 11.

Mon département fera parvenir à votre société la somme de \$1,000, comme l'année dernière.

Agreez l'expression de mes sentiments distingués

LOUIS BEAUBIEN,

A. Bilodeau journaliste nomade

Mon cher Bistodeau,

Mes loisirs ne me permettent pas de converser avec toi aussi longuement que la première fois. Et puis, je t'avoue que le fait de te voir installé dans un fauteuil éditorial m'a enlevé beaucoup d'illusions sur la grandeur et la beauté du métier de journaliste.

Je ne peux cependant te dire l'adieu de la fin sans relever en passant quelques-unes des poissarderies dont tu me gratifies hebdomadairement

Dans un langage de tramp qui a fait plusieurs endroits avant de pouvoir placer son ours, tu recommandes

aux gens de ne pas se vautrer en ma compagnie.

Or, si je ne te connaissais pas, peut-être serais-je tenté de te traiter de vulgaire polisson, mais grâce à nos intimes relations je suis en état d'affirmer à ton crédit que dans ta tête de mouton, le mot vautrer signifie tout aussi bien planer que se trainer dans la boue.

Non, mon cher Passe-Carreau tu n'es pas un vulgaire polisson, tu es simplement un triple idiot, doublé d'un ignorant ne connaissant pas la valeur des mots.

Mais ne vas pas te fâcher et me traiter encore de maçon en me priant de ne pas recourir à plus éduqué que moi pour te répondre ; je serais capable d'avouer qu'en effet j'exerce le méprisable métier de construire, d'édifier, en ajoutant cependant que cela vaut mieux que le tien qui consiste à avaler des feuilles de chou.

D'ailleurs, là, soyons de bon compte : est-il plus criminel pour un modeste ouvrier comme moi de faire traduire sa pensée par d'autres dans un style et un français convenables que pour un savant de ton espèce d'écrire, sans l'aide de personne, comme un iroquois.

Tu m'accuses en outre de devoir l'aisance relative dont je jouis à mon épouse qui aurait apporté une fortune dans le ménage.

Je ne soulèverai pas ici la question de simple convenance qui défend à un gentilhomme de traîner les femmes dans les polémiques de journaux. Je comprends que ce sentiment n'est pas dans ta ligne ; on ne parle pas de couleurs à un aveugle.

Si toutefois cela était vrai, sais-tu que j'aurais encore l'avantage sur toi, car, quoique tu aies atteint l'âge où l'on est ordinairement mûr pour les félicités matrimoniales, je ne sache pas qu'une seule fille d'Eve ait voulu échanger sa dot contre ton opulente toison.

LEONARD TIXIER.

P. S.—Ne m'en veux pas trop si je me suis embrouillé dans l'orthographe de ton nom de famille ; je n'ai bonne mémoire que pour les noms propres.

L. T.

ECHOS DE L'EXPOSITION

Il y a quelques trois ans l'hon. M. M. Marchand donnait une médaille d'or à l'élève qui, de toutes façons, se distinguait le mieux à l'école du soir de St-Valentin. Plus tard cette médaille était adjugée à M. George Bouchard, de Stotsville. Si nous rappelons ce fait élogieux, c'est afin de démontrer que d'un côté les écoles du soir fondées par M. Mercier avaient du bon et de l'autre que M. George Bouchard sut tellement profiter des leçons qu'il y puisa par son application au travail, que nous le voyons aujourd'hui à l'âge de 19 ans seulement, à la tête d'une fromagerie importante, à Stotsville, qu'il dirige avec autant d'habileté que de savoir, obtenir pour son fromage le premier prix pour notre grande exposition régionale. Le travail intelligent a toujours sa récompense et nous félicitons chaleureusement notre jeune ami de son succès qui fait honneur à sa paroisse comme à ses proches.

Après informations prises de personnes compétentes voici le nombre de personnes qui auraient visité l'Exposition :

Premier jour : six mille personnes ;

Deuxième jour : dix mille personnes ;

Troisième jour : quatre mille personnes.

Les restaurateurs ont été bien encouragés durant les trois jours de l'exposition et il est juste d'ajouter que M. J. U. Cartier a eu sa bonne part, ainsi que MM. Dieudonné Pisonneau, Oct. Guérin et H. Langevin qui sont très satisfaits de leurs recettes.

M. Andrea Castelletti a de nouveau remporté le premier prix pour sa vache à lait croisée, à l'exposition. Voilà trois années que cette vache remporte le premier prix, sans compter nombre de diplômes.

Notre ami, M. Moïse Brossard a vu avec plaisir sa pouliche trotteuse de 3 ans (Ben) remporter le premier prix.

PROTESTATION

En cour de circuit

Ces jours derniers quelques avocats anglais représentaient à sir John Thompson l'urgence de nommer de suite des juges supplémentaires et ajoutaient " que par suite du nombre et de l'importance des questions à décider les juges accoutumés à entendre les causes de campagne ne peuvent répondre aux besoins."

Ce matin à la cour de Circuit, M. L. N. Demers a protesté au nom de ses confrères contre ces injures à l'adresse des juges de la campagne qui, a-t-il dit, sont les plus intelligents et les plus expéditifs. Les juges Tellier et Charland ont remercié M. Demers et l'effet que voulaient produire les avocats anglais est tout contre eux.

—Le Monde.

M. EDMOND DUCONDU

La Patrie annonçait, lundi, la mort d'un de ses dévoués travailleurs depuis plus de cinq ans, M. Edmond Ducondu que tous ses camarades et confrères aimaient et estimaient.

Feu Edmond Ducondu était un vieux libéral dont la voix retentit longtemps dans le district de St-Jean où il était au premier rang dans toutes les luttes politiques.

Né à Montréal, il était venu à St-Jean très jeune et y avait été élevé avec la génération libérale qui a pour chef l'honorable M. Marchand.

Dans les grandes luttes de Bureau contre Bourassa, en 1862, il avait joué un rôle éminent.

Plus tard, il vint pratiquer à Montréal. Excellent homme, très calme et très digne, il avait conquis le respect de tous et sera regretté de la confrérie du journalisme dont il était le doyen.

NOUVELLES LOCALES

M. l'avocat Giroux de Farnham était à St-Jean, lundi, pour affaires professionnelles.

Il est rumeur qu'un riche rentier de notre ville doit convoler, bientôt, en secondes noces.

Notre marché était, samedi dernier, encore plus achalandé que les samedis précédents.

M. Auguste Quesnel et son épouse sont revenus samedi soir, de leur voyage de noces.

Notre concitoyen, M. Arcade Decelles, est revenu samedi de son séjour à la mer, parfaitement rétabli.

M. Louis Mollere de retour de Chicago, est arrivé à temps pour visiter notre Exposition Régionale.

MM. Alphonse LaRoque, Louis Forge, Jules Quesnel, partent, cette semaine, pour visiter l'Exposition de Chicago.

M. le docteur Adelman de Martigny était ces jours derniers en cette ville en tournée d'inspection des bureaux publics.

M. le docteur Jules Laberge, de Montréal a été appelé, la semaine dernière, auprès de Mde de Raucourt en consultation avec le Dr Tassé.

M. A. N. Deland, secrétaire-trésorier de notre société d'agriculture, a reçu, hier, l'octroi du gouvernement local.

M. Eugène Lefebvre, fils de M. Jules Lefebvre de cette ville, a été tonsuré, lundi dernier, au séminaire de Ste-Thérèse.

Les MM. MacDonald sont à reconstruire leur entrepôt, le long de la ligne du Grand-Tronc, incendié ce printemps.

On dit que le général Herbert doit venir, ces jours-ci, à l'Ecole militaire pour y conférer de plusieurs questions de la dernière importance.

L'omnibus de l'hôtel Monette s'est brisée, jeudi, en traversant la voie du Grand Tronc, sous le poids des nombreux passagers qui l'occupaient. Heureusement personne n'a été blessé.

M. et Mde Henry Roy, partent demain pour Chicago. M. Roy en est à son second voyage à Chicago, cette reine de l'Ouest. Les demoiselles Monette les accompagnent.

Madame Henri Marchand et sa famille viennent occuper des appartements au second étage de la maison de M. Amable Bisailon et pensionneront à l'hôtel des Etats-Unis.

Le gouvernement de Québec a envoyé dernièrement son inspecteur, M. Trudel, dans le but d'examiner qu'elles sont les réparations à faire au palais de justice de cette ville. Le résultat de son entrevue avec M. le shérif a été de décider de peindre l'audience et de poser des tapis partout où il en est besoin et diverses autres améliorations plus ou moins importantes.

A sa séance de lundi, le conseil de ville a préparé le règlement touchant la demande du syndicat Dumont-Lavolette et Ledue demandant un bonus de \$20,000, pour aider à l'établissement d'une poterie, en cette ville. Le règlement a été envoyé à ce syndicat pour examen.

On a ensuite discuté la demande de la Cie de lumière électrique de St-Jean, mais rien n'a été décidé.

—En vue du prochain bazar, nos dames se réunissent quotidiennement chez nos Sœurs Grises pour y travailler au confectionnement d'objets de fantaisie qui devront être rafés pendant cette kermesse.

—L'hôtel "American" tenu par Mme Lespérance et autrefois la propriété de M. Ben. Smith a été vendu, lundi matin, par le shérif et adjugé à M. Alexis Dubois, du Richelieu pour la somme de \$2025.00.

—Nous apprenons avec plaisir que nos amateurs se proposent de répéter l'opéra "La fiancée des verts-poteaux" vers le mois de décembre. C'est là une bonne nouvelle pour notre population qui, nous n'en doutons pas se fera un plaisir d'aller entendre de nouveau le charmant opéra qui a débüté par un si brillant succès.

—Un avantage rare et extraordinaire est celui offert par M. Arpin. On vous vend un set à dîner de première qualité de pierre anglaise, joliment décoré, contenant cent morceaux.

—Le Dr J. U. Catudal, de Plainville, Kansas et mademoiselle Joséphine Catudal, de Napierville, en ce moment en Europe, sont de retour à Paris, après un voyage de quelques semaines en Allemagne, en Suisse et en Italie.

—La décision de nos édiles quant au renouvellement du trottoir Est de la rue Richelieu a été mise à exécution avec une promptitude digne de tous les éloges. Déjà près de la moitié des mardiers ont été enlevés et on est actuellement à niveler le terrain afin d'y asseoir le nouveau trottoir dont plus de la moitié est déjà terminée.

—Il nous fait plaisir d'annoncer l'arrivée, au milieu de nous de M. le Dr H. Nadeau, après dix ans d'absence du pays natal passée à Los Angeles, Californie. M. Nadeau est actuellement en visite chez sa sœur, Mde J. B. Benjamin de cette ville et il se propose de visiter ses parents et amis de St-Grégoire, de Ste-Angèle et de Ste-Marie de Monnoir.

—Mme de Raucourt, une des invitées de Mme Louis Givemaud, est tombée malade, ces jours derniers. Comme son indisposition prenait une tournure quelque peu critique elle a demandé elle-même d'être transportée chez les Sœurs Grises. Nous apprenons avec plaisir du Dr Tassé, son médecin, qu'elle est en bonne voie de guérison.

—Les tapisseries nouvelles sont arrivées chez M. Ed. Arpin et le choix des patrons est le plus considérable et le plus assorti qu'il y ait à St-Jean. Allez donc directement chez M. Arpin pour vos tapisseries, vos rideaux à ressort, votre vaisselle, vos verres, etc., etc.

—On a déposé à notre bureau, cette semaine deux pamphlets de la compagnie de prêts : "Canadian Mutual" de Toronto qui possède maintenant un bureau d'affaires en cette ville, et dont M. Chs. Arpin est le secrétaire-trésorier. La circulaire ne dit pas où est situé ce bureau local.

—Un ancien citoyen de St-Luc, M. Louis Papineau, maintenant commerçant de Montréal a été victime, mercredi de la semaine dernière, d'un vol audacieux. M. Papineau, porteur d'une somme de \$820, partait de Montréal pour visiter notre exposition, en voiture, en passant par Laprairie. Vers les dix heures du matin il laissait ce village.

En passant près d'un petit bois, communément appelé "bois de la bataille", qui se trouve à environ 4 milles de Laprairie, il fit la rencontre de deux hommes, qui le saluèrent chapeau bas, et qui lui manifestèrent l'intention d'avoir un entretien avec lui. Papineau rivalisa de courtoisie, arrêta son cheval et engagea la conversation avec eux. A ce moment, prompts comme l'éclair, nos deux individus saisirent Papineau à la gorge et l'étendirent sur le pavé. L'un lui enlève son portefeuille pendant que l'autre le tenait.

Puis la victime pillée, les voleurs s'esquivèrent. M. Papineau fut si surpris de cette attaque aussi imprévue que précipitée, qu'il resta cloué sur place dans le plus complet ébahissement, ce qui permit aux voleurs de se sauver sans être inquiétés.

M. Papineau, rendu à Montréal, a mis les détectives sur pied, mais on n'a pas encore découvert les traces de ces deux voleurs de grand chemin.

FARINE

—La semaine dernière plusieurs de nos concitoyens sont partis pour un voyage de quinze jours à Chicago, au nombre desquels nous avons remarqué MM. Onésime Boisvert, Joseph Campbell et le Dr Comeau. M. Napoléon Boisvert de cette ville, les accompagne.

—Aux hôteliers et marchands. Avant d'acheter ailleurs écrivez pour les cotations de la maison Langelier et Decelles, importateurs de négociants en gros de vin, liqueurs, cigares et thés, seuls agents au Canada pour le fameux cognac Pellison père & Cie, de Cognac.

GRAINS ET FARINES

Les affaires en grains sur notre marché, commencent à se raviver un peu. On voit peu d'affaires dans le blé et les pois. L'avoine voit quelques opérations et nous la marquons aujourd'hui à 38¢ à 39¢ par 34 lbs. Il est fort possible toutefois que ce prix faiblisse avant peu, car il y a actuellement des offres assez sérieuses d'avoine nouvelle dont la qualité n'est pas ce que l'on pourrait désirer de mieux.

—Sur les marchés anglais les grains sont fermes avec demande modérée. Il y a du mieux à noter sur notre marché aux farines. Les prix n'ont pas varié sensiblement, mais la demande est meilleure et les détenteurs s'entendent mieux. De la part des détenteurs il y a plus de libéralité dans l'offre. Nous avons apporté cette semaine à notre liste de prix quelques changements qu'il sera utile de noter.

PROVISIONS

Les affaires dans cette ligne n'ont pas encore repris d'activité bien marquée ; cependant il se fait quelques transactions notables. Le lard est à cote très ferme et nous le marquons cette semaine le "Canada Short Cut" à \$22 pour la qualité à choisir. Il y a vente de saïndoux "Anchor" à \$1.05 le seau. Les jambons n'ont pas varié. A Chicago on marque le lard \$16.37 et le saïndoux à \$8.50.

Notes commerciales

—M. T. Samoïsette tient toujours la tête dans le choix varié de boissons délicieuses qu'il débite.

—M. Rémi Bayard, tailleur, offre à ses pratiques toute une spécialité de marchandises importées qui s'enlèvent rapidement.

—Un nouvel atelier de tailleur vient de s'établir, cette semaine, à l'ancienne pharmacie du Dr J. A. Daignault, rue Richelieu. Ce sont MM. Germain Bonneau et John Demers, très habiles en leur métier qui en ont la direction.

Annonce fin-de-siècle :

"Un jeune homme demande un emploi de genre, dans une maison tranquille et fortunée."

The Standard Drain Pipe Co

De St-Jean, P.Q., (limitée)



AUX CULTIVATEURS

Spécialités de DRAINS qui servent de Ponts sur les terres.

PRIX BIEN BAS !

Venez donner une commande à la

Standard Drain Pipe Co

M. LAURENT MOREAU

A EN MAINS

Le fameux BRANDY

E. PUET

qu'il vend au

Même Prix du Gros

DE MONTREAL.

GRAND ARRIVAGE DE

FLANNELLETTES D'AUTOMNE

COTÉ ET FRÈRE

COIN DES RUES

St-Jacques et Richelieu

St-Jean, P. Q.

L'OCTOGÉNAIRE

Dans les hauts sapins, le vent fait rage par instants les rafales secouent les vitres d'un long frisson.

Assis au coin de la vaste cheminée dans laquelle flambe une énorme bûche, le fermier Lazare, la pipe aux dents, écoute silencieusement cette chanson d'hiver qui se mêle au susurrer du bois pleurant le long des chenêts.

Autour de l'âtre, la famille est groupée. Le grand-père, la tête inclinée sur l'épaule, regarde fixement, la pensée ailleurs, la flamme rougeâtre dont les reflets éclairent par instants la salle de vives lueurs. La fermière s'est assoupie dans un large fauteuil de chêne et, sur sa face pâle, sillonnée de rides, passe par instants une expression angoissée qui révèle les tourments de son âme.

Après d'elle se tiennent ses deux fils : Etienne qui vient d'avoir douze ans, André qui va bientôt en avoir quinze.

Les enfants causent entre eux à voix basse pour ne point troubler le sommeil de leur mère.

Tout à coup, le grand-père, un octogénaire aux traits rudes, lève brusquement la tête et dit :

— Les Allemands font la fête dans l'autre bâtiment. Je les entends qui brisent les bouteilles contre les murs. Il paraît que notre vin met en belle humeur les officiers de M. Guillaume.

— On est gai les jours de victoire, répond Lazare d'une voix sourde, mais patience, ce ne sera peut-être pas toujours les mêmes qui auront le cœur en joie.

— Et pendant qu'ils font la fête, reprend la fermière dont les paroles du fermier viennent de troubler le sommeil léger, pendant qu'ils chantent des refrains en brisant des bouteilles, les soldats de France souffrent de la faim et du froid. Qui sait où est en ce moment mon pauvre Michel.

— Il est sans doute prisonnier dans quelque forteresse allemande, répond le fermier. Il ne faut point te désoler, femme. S'il a froid, s'il a faim, il est du moins à l'abri des balles. C'est une consolation pour une mère de pouvoir se dire ces choses.

— Tant pis ! dit lentement l'octogénaire, j'aimerais mieux le savoir libre, embusqué derrière une haie, le fusil au poing et guettant quelque soudard allemand. Le vent peut souffler, la neige peut tomber ; la conscience qu'on fait éternellement son devoir vous tient chaud au cœur et je suis sûr que si Michel pouvait m'entendre, il m'approuverait.

La fermière, les lèvres pâles, écoutait le grand-père et elle ne trouvait rien à répondre aux paroles du vieux. Elle a si souvent entendu parler de la Patrie par les hommes qui vivent auprès d'elle, qu'elle s'est habituée à l'idée du devoir, fallût-il, pour le remplir pleinement, devenir un héros ? Mais elle a la mort dans l'âme, la pauvre femme. Elle veut bien donner ses fils à la France ; mais elle veut conserver le droit de pleurer et le long de ses jupes amaigris, des larmes coulent abondamment.

A ce moment, des pas se font entendre au dehors. On marche sur la route, on s'approche de la maison. On est devant la porte.

Par un mouvement instinctif, la fermière s'est levée et avant même que l'on eût frappé, elle est allée ouvrir d'un geste nerveux.

Un homme entre, enveloppé d'un manteau de roulier, le capuchon lourd de neige, rabattu sur le visage.

Mais la fermière ne s'y est pas trompée. Elle n'a pas regardé le nouveau venu et pourtant ce dernier n'a pas fait un pas dans la salle, que la bonne femme lui a déjà jeté ses bras autour du cou en lui criant :

— Michel ! mon Michel ! c'est toi ! En un instant tout le monde est debout.

L'octogénaire avance en vacillant sur ses jambes vers son petit-fils. Toutes les mains sont tendues en avant. Les cœurs battent si fort, qu'à l'expiration de la fermière, personne ne trouve un mot à dire.

Enfin, après de longues étreintes, le nouvel arrivant se débarrasse de son capuchon, jette en un tour de main son manteau sur une chaise et apparaît vêtu d'une tunique de sergent de l'armée française.

— Oui, dit-il, j'ai terriblement faim. Voilà trente-six heures que je me soutiens en avalant des poignées de neige.

— Mon Dieu ! s'écrie la fermière en se précipitant vers le bahut où ont été serrés les reliefs du souper.

Et pendant que le nouveau venu s'approche de la cheminée pour se réchauffer à la flamme vivifiante du foyer, les langues se délient et on l'interroge.

— Ainsi, tu viens de loin ? demanda Lazare à son fils.

— Voilà cinq jours que je marche, répond le sergent et il est temps que j'arrive. Je suis rompu de fatigue. J'ai fait douze lieues aujourd'hui.

— Et d'où viens-tu ?

— De Cologne. J'étais prisonnier, je me suis évadé. Ah ! ça n'a pas été commode. Mais Dieu merci, j'ai pu arriver jusqu'ici. Je vais donc enfin souper, ajoute-t-il joyeusement, en jetant un coup d'œil sur le couvert qu'on dresse à son intention, et souper crânement, je vous en réponds, j'ai une faim de loup.

— Et tu ne nous quitteras plus, maintenant ? interroge la fermière d'une voix un peu inquiète.

— Oh ça, mère ! répond le jeune homme avec un sourire, il ne faut

point trop compter là-dessus. Je suis venu vous embrasser en passant, pour vous souhaiter la bonne année, ce que je vais faire dans quelques heures, ajoute-t-il en regardant le coucou, mais dès demain soir, je me remettrai en route pour rejoindre l'armée de l'Est.

— Bien ça ! Michel, dit le grand-père, pendant que Lazare approuve d'un geste.

La fermière sent son cœur se contracter douloureusement, mais elle n'ose point protester. Elle sait trop bien quelles sont les idées de la famille sur le chapitre "devoir".

— Allons, dit-elle, en exhalant un soupir, mets-toi vite à table. Je vais te servir, mon enfant. Quand à ta chambre, tu ne la trouveras pas ce soir. Tu prendras mon lit. Moi je ne me coucherai pas cette nuit.

— Et pourquoi prendrai-je votre lit ? demanda Michel. Ma chambre est-elle donc occupée ?

— Oui, répond la fermière en regardant Lazare.

Mais le jeune homme a vu le geste — Qu'est-ce que cela veut dire ? interroge-t-il. Pourquoi ces allures mystérieuses ? Il y a quelque chose dans ma chambre ?

— Oui ! répond Lazare. — Et qui est là ?

A cette question personne ne répond.

Alors le sergent se lève et dit :

— Vous vous taisez... Eh bien, je vais y aller voir.

Et il fait un pas vers la porte. Mais le grand-père l'a devancé et d'un geste, l'invitant à se rasseoir, il lui dit :

— Les Prussiens occupent notre village depuis trois jours. Si tu n'étais point venu par les bois, tu les aurais certainement rencontrés.

A cette réponse, le sergent fait un geste violent.

— Il n'y a rien à tenter en ce moment, dit Lazare, qui a compris l'idée de son fils. Ils sont en force et nous ferions tous inutilement le sacrifice de notre vie.

Le sergent retombe sur sa chaise, accablé.

— Tout l'état-major est chez nous, reprend le fermier. Ils font la fête, écoute-les un peu ; on les entend d'ici rire et choquer les verres.

— Allons, mon enfant, mets-toi à table, fait la fermière avec un geste suppliant.

Puisqu'on te dit qu'il n'y a rien à faire en ce moment contre ces méchantes gens. Je suis pressée de te voir changer de costume ; car s'ils te trouvaient dans cette tenue, Dieu sait ce qui arriverait.

Le sergent se résigne. Il se met à table sans ajouter mot. Malgré sa faim, il mange du bout des lèvres et paraît poursuivre une idée qui le hante de puis quelque instants.

Enfin, l'heure du coucher est venue. Le jeune homme, qui a refusé le lit de sa mère pour ne pas en priver l'excellente femme, a demandé avec instance qu'on lui dressât un lit dans la grande salle où il se trouve.

On accède enfin à son désir. Tout le monde se retire peu à peu, les bruits s'apaisent, les officiers allemands, fatigués de boire, sont allés se reposer. Le silence plane sur la maison, un silence morne que trouble seul le tic-tac monotone de la vieille horloge.

Tout à coup, vers 3 heures du matin, un grand cri retentit dans la nuit. Le fermier Lazare se lève d'un bond pendant que sa femme, l'angoissée dans les yeux, s'écrie :

— Mon Dieu, qu'arrive-t-il ?

On marche précipitamment devant les fenêtres et une rumeur sourde comme celle que ferait une foule, arrive aux oreilles de la fermière.

— Lazare ! Lazare ! qu'y a-t-il ? interroge-t-elle ?

— Il y a que l'autre corps de bâtiment est en flammes, répond le fermier, pendant que sa femme ne peut réprimer un cri.

A ce moment Lazare sent une main se poser sur son épaule. Il se retourne. C'est le grand-père que ce bruit a éveillé et qui examine curieusement les tourbillons de feu montant vers le ciel.

Les regards des deux hommes se rencontrent.

— Et Michel ? demanda à voix basse, Lazare.

— Parti, répond l'octogénaire ; mais il a terriblement marqué son passage ici.

— Ça nous coûtera cher, reprend Lazare. Il y aura certainement plus d'un officier allemand de grillé dans ce brasier.

— Parbleu ! ce n'est pas pour autre chose que Michel a fait ce coup-là. Seulement comme il pourrait y avoir des suites désastreuses pour le village, je vais aller dénoncer l'incendiaire.

— Que dis-tu ? s'écria Lazare suffoqué par ce qu'il vient d'entendre.

Le vieux sourit et répond :

— J'ai 89 ans, pour quelques jours qu'il me reste à vivre ce n'est point la peine de laisser faire des représailles. On serait capable de se saisir de tes enfants, de ta femme et de toi-même. Laissez-moi faire.

Et d'un pas tranquille le grand-père se dirigea vers la porte qu'il ferma derrière lui.

Une heure après, le père du fermier Lazare était fusillé sous les yeux de son fils et de ses petits-enfants affolés.

La flamme de l'incendie éclairait comme en plein jour le grand mur contre lequel le vieillard était, de lui-même, venu s'adosser, faisant face au peloton d'exécution.

Au moment où les fusils se braquaient sur lui, il leva le doigt en regardant ses enfants et dit d'une voix forte :

— Enfants ! souvenez-vous !

Aujourd'hui, les petits-fils du vieux fermier sont officiers dans l'armée française.

Ils n'ont rien oublié et ils comptent sur l'avenir pour le prouver.

E. LAGRILLIÈRE BEAUCLEUC.
(Progrès du Nord)

SUPERSTITIONS RUSSES

La Vie contemporaine, de Paris, consacre un intéressant article aux superstitions populaires ou vigneurs chez les Russes. Nous extrayons de cette étude les détails suivants :

C'est grâce à la croyance populaire dans les esprits malins que les divinations de tous les genres sont tellement en vogue parmi nos paysans. Elles ont acquis sur eux une telle influence que les jeunes filles du peuple croient fermement à ce que sont leurs "prédestinés" qui leur apparaissent sous forme de vision, soit dans un miroir ; soit dans la maison de bain.

Ces divinations ont lieu, le plus souvent, à la veille du Nouvel An.

Habituellement le "prédestiné" apparaît à chaque jeune fille sous le masque du diable ; aussi croient-elles devoir cacher à leur mari de les avoir jamais vus sous cet aspect avant le mariage. Ces derniers s'offenseraient, en effet, à l'idée d'avoir été évoqués par leurs femmes, celles-ci ayant dû savoir qu'ils leur apparaîtraient nécessairement sous la forme de l'esprit malin ! Les formes de la divination les plus usitées chez nous sont les suivantes :

1. On pose sur une table, l'un en face de l'autre, deux miroirs pareils, s'il se peut, de grandeur et de forme. On entoure chacun d'eux de 4 bougies ; l'image vue à la réflexion de ces lumières produit l'illusion d'un corridor, vivement éclairé, qui pourrait être pris pour une enfilade de chambres.

Sur le coup de minuit, celle qui a eu la curiosité de vouloir deviner son sort, se met en face de l'un ou de l'autre des deux miroirs, mais de manière à voir s'y réfléchir celui d'en face avec ses quatre bougies. Si l'heure avancée, le silence et la solitude n'impressionneraient pas son imagination, elle n'y verrait probablement rien. Dans le cas contraire, elle doit s'attendre à y apercevoir quelque chose, qui aurait trait à l'avenir ; elle pourrait donc y voir son futur mari, si le sort voulait son mariage. Si elle devait mourir dans l'année, elle apercevrait un cercueil.

Devant se marier prochainement, elle verra un homme entrer, traverser toute l'enfilade de chambres, fermer la porte de la dernière et s'asseoir à une table à côté d'elle-même. La vision arrivée à ce point, elle doit, sans perte de temps, se lever, éteindre les bougies et retourner hâtivement les miroirs, car, si elle continuait à y regarder, elle risquerait d'avoir le cœur dévié par le mauvais esprit, en punition de son extrême curiosité.

D'autres fois, sur le coup de minuit, quelque courageuse jeune fille se risque à aller dans la maison de bain, généralement située à l'extrémité du village, et elle s'y assied dans l'obscurité à une table munie de deux couverts.

Si elle devait se marier dans le courant de l'année, son "futur" ne tarderait pas à l'y rejoindre. Mais dès qu'elle le verra s'asseoir auprès d'elle, elle devra s'empressez de quitter sa chaise aussi bien que la maison même.

Quelques unes des jeunes filles content aussi à l'amaison de bain, se contentant d'étendre leur main par une fenêtre pour se la faire toucher. Si la jeune fille se sentait effleurée par une main velue, cela signifie que son "futur" sera riche ; si, au contraire, c'est une main sèche et maigre qui saisit la sienne, cela veut dire que le "prédestiné" sera un pauvre ou un avare, de sorte que, dans tous les cas, elle ne sera pas heureuse.

Des faits semblables s'observent un peu partout, et il n'y a, à cet égard, entre la Russie et les nations occidentales, qu'une différence de quantité, plutôt que de qualité.

Buanderie de Saint-Jean
TENUE PAR

J. H. Chagnon

Dans l'ancien magasin occupé par M. GOOLD, épicer ; tout aux côtés de

M. O. Chagnon, tabacniste
Rue Richelieu

Ouvrage d'un fini parfait
Prix populaires

Venez et donnez Une commande

Encourageons les industries de notre ville !

E. N. CHEVALIER,
Médecin et Chirurgien

Bureau de consultation de 10 heures à, m. à midi, tous les jours, au coin des rues St. Jacques et Jacques Cartier, St. Jean P. Q.

Spécialité : Maladies des organes de la respiration.

N. BROUILLET
SELLIER

55 - RUE RICHELIEU - 55

A toujours à son magasin des harnais simples et doubles de première qualité, de même que des malles, valises à main, porte-mallettes, fourreaux, etc., etc., etc.

GROS COLLIER
N. BROUILLET
55 Rue Richelieu 55
ST-JEAN, P. Q.

REMI BAYARD

Marchand-Tailleur

133 - RUE RICHELIEU - 133

(En face de M. J. A. Lomme)

Spécialité de marchandises importées

COUPE ÉLÉGANTE

Au courant des modes françaises et américaines.

JAMES O'CAIN
COMMERÇANT

DE BOIS ET CHARBON

SAINT-JEAN, P. Q.

AGENT D'ASSURANCES :

- LONDON ASSURANCE CORPORATION, sur la vie et contre le feu.
- NORTHERN ASSURANCE, contre le feu.
- QUEEN INS. CO. OF AMERICA, sur la vie et contre le feu.
- GUARDIAN, contre le feu.
- CALEDONIAN INS. CO., sur la vie et contre le feu.
- EASTERN ASSURANCE, contre le feu.
- PHOENIX INS. CO. OF HARTFORD, contre le feu.
- PHOENIX ASSURANCE OF LONDON, contre le feu.
- ALLIANCE ASSURANCE, contre le feu.
- WESTERN INSURANCE CO., feu et marine.
- MANUFACTURERS INSURANCE CO., contre la vie et les accidents.
- PALATINE ASSURANCE CO., contre les accidents.
- ATLAS INSURANCE CO., contre le feu.
- UNITED FIRE INSURANCE CO. LIMITED, contre le feu.
- LONDON AND LANCASHIRE INSURANCE CO., contre le feu.
- RISQUES ISOLÉS pris par trois ans par toutes les compagnies ci-dessus.

Grande Réduction

DE MARCHANDISES D'ÉTAPE

ACTUELLEMENT

CHEZ

Wif. Brosseau

Marchand,

RUE RICHELIEU

POUR FAIRE PLACE

AUX

Marchandises d'Automne

E. McCONKEY & CIE

Marchands-Tailleurs

Cels, cravates, chemises, manchettes

ET

VÊTEMENTS DE DESOUS POUR HOMMES ET ENFANTS

97 Rue Richelieu, St-Jean,

P. Q.

C. O. GERVAIS & Frere

Magasin Général

Spécialités :

Huiles, Fer Fen barres de toutes dimensions

THES, PAPIERS A COUVERTURES

TUYAUX EN FER POUR PUITTS ARTESIENS.

Rue Richelieu, St-Jean,

St. Jean, P. Q.

MESDAMES

N'employez que de bonnes

SOIES

— ELLES —

COUTENT MOINS CHER A LA FIN

— ET —

Demandez le fil de soie

CORTICELLI

COGNAC JOCKEY-CLUB



Carte Bleue*** Carte Blanche V.O. Carte Argent V.S.O. Carte Or V.S.O.P.
La bouteille 0.75. La bouteille 0.90. La bouteille 1.00. La bouteille 1.25

Le Brandy "JOCKEY-CLUB" est la meilleure valeur importée au Canada.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL A ST-JEAN

CHEZ **T. SAMOISSETTE & CIE.,**
ST-JEAN, P. Q.

N. B. — Le brandy "JOCKEY-CLUB" carte Or V.S.O.P. est recommandé spécialement aux malades par tous les médecins.

Assurez votre Vie vos Propriétés votre Stock votre Ménage

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES, en s'adressant personnellement, par lettre ou par téléphone à

Tel. Bell : **JOSEPH LAVOIE**

Bureau, 118 Agent d'Assurance, Comptable, Auditeur, Évaluateur, Arbitre, Réglement de faillites, une spécialité.

Résidence, 48 Bureau, 44 rue St-Jacques, St-Jean, P. Q. Résidence : Ilerville.

FOURNAISES !

ACHETEZ VOS FOURNAISES De Suite — AFIN DE SAVOIR — Quelle sorte de Charbon VOUS SEREZ OBLIGÉS DE VOUS PROCURER.

FOURNAISES A EAU CHAUDE Radiateurs

CHEZ

EDOUARD MOREL

COIN DES RUES RICHELIEU et ST-JACQUES

RICHARD GOOLD

91-Rue Richelieu, 91

SEUL AGENT DU FAMEUX COGNAC

JOCKEY CLUB

Importation directe des fameux Vins de Bordeaux et des Huiles d'Olives de NATHANIEL JOHNSTON & SONS.

Des BRANDIES J. Denis Henry Mounié et des GINS de Hollande, de Nolet et des VINS DE PORTO de T. G. Sandaman.

MARINADES de Crosse & Blackwell. Les fameuses Marinades de Londres de E. Lazenby & Fils.

Petits Pois français, viandes en conserves, poissons de toutes sortes etc., etc. Pour les primeurs allez à l'épicerie modèle de

RICHARD GOOLD,
91 Rue Richelieu, St. Jean, P. Q.

Diligence de Napierville

Le soussigné, qui fait le service de la malle à Napierville, a toujours une diligence à Stottsville, soir et matin, à l'arrivée des trains de Montréal et St-Jean.

PRIX ALLER ET RETOUR :
De St-Jean à Napierville 11.00
De Montréal à Napierville 12.25

48 Achetez vos billets à la gare pour Napierville Pierre Bourgeois

Wm McNULTY,
Marchand de Chaussures

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS DANS LES Derniers goûts et dans les meilleurs marchés.
125 & 127 rue Richelieu ST-JEAN, P. Q.

CŒUR DE FEMME

10

Il lui semblait que de cette chambre dont l'entrée lui était interdite sortait un grand cri d'appel, un long gémissant vers elle.

— Ma mère, ma mère, disait une voix suppliante, vous m'avez aimé, je vous aime, ô ma mère!

Elle fit deux ou trois pas, cherchant à fuir l'obsession, puis, soudain, n'y pouvant tenir, elle alla droit à la chambre du jeune homme, et tourna le bouton très doucement, sans bruit. La porte résista. Au lieu d'insister, elle fit légèrement le tour par un corridor et passa par le cabinet de toilette; la clef était tournée aussi. Elle prit peur et courut chercher Jaffé.

Edme, entré dans sa chambre d'un pas automatique, s'était enfoncé instinctivement, pour n'être pas troublé dans son angoisse, puis s'était assis devant son bureau.

Ses livres, ses cahiers couverts de chiffres attestaient le travail des derniers jours.

— Exprimé! O mon Dieu! dit-il à voix basse. Exprimé! Il le croit! Je suis déshonoré!

Il resta quelque temps écrasé sous ce mot, ne pensant pas, n'essayant pas de rattacher par un lien logique les fragments d'idées qui volaient dans son cerveau, avec une allure lourde d'oiseau de nuit.

— Et ma mère Odile le croit aussi, pensa-t-il soudain; elle n'a rien dit... elle me regardait... qu'est-ce qu'elle pensait?

Il essayait vainement de se rappeler l'expression des yeux d'Odile; sa mémoire refusait de le servir.

— Elle doit penser comme mon père, se dit-il enfin. Elle l'aime tant! Elle le respecte, elle le croit toujours... Et pourtant, ô mon père, Dieu sait que cette fois vous n'avez pas raison!

L'amertume de l'accusation était si grande, qu'il sentait un goût de fiel dans sa bouche, un dégoût de toute chose l'envahissait jusqu'à la nausée.

— Une carrière brisée! se dit-il; je ne serai jamais bon à rien... et personne ne m'aime plus... Faut-il que mon père me méprise pour m'avoir traité ainsi?... Je suis déshonoré!

Il trouvait une volupté d'agonie à répéter ce mot, à le laisser retomber sur lui comme une ma sue. Le garçon d'autrefois qui s'était enfoncé dans sa chambre et qui y était resté sans manger vivait encore dans l'Edme d'un jour d'hui, mais avec une autre force, d'autres souhaits, avec une âpreté sombre que l'enfant n'avait pas connue, avec un dégoût de la vie que la vingt-troisième année professe souvent, parce qu'elle ne connaît pas le prix de l'existence.

— Déshonoré! pensait Edme. Il y en a qui vivent avec cela... moi, je ne pourrais pas!

Il songea soudain à Odile, à sa mère, à lui baisser qui les avait faits mères et fils, et il eut une soif immense de ses caresses.

— O ma mère! s'écria-t-il, envoyant toute son âme vers elle, vous m'avez aimé je vous aime! O ma mère Odile, pourrais-je vivre sans votre tendresse, avec votre mépris! Puisque mes paroles sont vaines, un acte vous convaincra peut-être. Ma mère Odile, quand je serai mort, vous ne croirez, vous ne pleurerez!

Il ouvrit un tiroir de son bureau et y prit le revolver qui l'accompagnait dans ses courses solitaires aux Pignons. Il ôta les capsules, fit jouer l'arme élégante et précise, la rechargea et la posa près de lui; puis il prit du papier et écrivit:

— Ma mère Odile, depuis que vous m'avez sauvé la vie, je vous ai aimée entièrement et sans réserve. Vous direz à mon père que ce n'est pas expressément que j'ai manqué mon examen, et il vous croira. Moi, il refuse de me croire; je ne lui ai pourtant jamais menti, mais le coup était très dur pour lui, et je comprends qu'il ait été irrité. Je meurs sans regrets, ma mère Odile, parce que vous ne me mépriserez plus quand je serai mort.

Il s'arrêta et laissa tomber sa tête dans ses mains en pleurant.

Quel est l'être jeune, vaincu par le sort, qui, au moment de s'ôter la vie, n'a pleuré sur lui-même? La fille de Jephthé alla pleurer sur la montagne avec les amis de sa jeunesse; les tristes de l'existence moderne pleurent seuls, sans poésie, dans la chambre où le destin les a poussés; mais ces larmes sont les mêmes que dans les montagnes de Juda; c'est toujours la même douleur jeune et pleine de sève qui se fait jour entre les doigts, comme les larmes de la résine contre l'écorce du sapin blessé.

Quand il sentit ses larmes tarir, il releva la tête, relut ce qu'il avait écrit, ajouta d'une écriture hâtive et enfantine: "J'embrasse ma grand-mère et ma sœur Yveline," puis signa bravement son nom: "Edme Brice," avec un grand paraphe.

Au lieu de cacheter sa lettre, il la laissa sur son bureau et prit son revolver dans la main droite. Au moment de le tourner sur lui-même, il se pencha sur le papier et mit un baiser à côté de la signature; puis, d'un pas ferme, il alla jusqu'à son lit, s'assit au bord et posa le canon de l'arme sur sa tempe.

Une clef dans la serrure du cabinet de toilette, mais il ne l'entendit pas. Il pensait à des choses si

hautes qu'elles devenaient très douces. L'égoïsme de ses vingt ans lui cachait l'horreur de son action vis-à-vis des siens; il ne voyait qu'une chose: il quittait une vie difficile pour entrer... où? dans quoi? il n'en savait rien; les idées philosophiques d'un candidat refusé qui veut mourir ne sauraient être très nettes. Il avait une vague impression qu'il allait retrouver sa vraie mère.

— Elle ne sera pas jalouse de ma mère Odile! fut la dernière idée franche qui traversa son cerveau.

En un même moment, il vit Odile devant lui, et sentit qu'elle lui arrachait son arme. Le coup partit, et la balle s'enfonça dans le pied massif du bureau.

— Vous n'avez pas honte? lui cria Jaffé en le secouant par le collet.

Il sentit qu'Odile le prenait dans ses bras et l'embrassait. Il revenait de si loin, l'impression était si douce qu'il ne put la supporter, il perdit connaissance.

— Il ne serait pas tué déjà, madame? demanda Jaffé avec des yeux qui lui sortaient de la tête.

— Non, répondit Odile, il n'est qu'évanoui.

— Oh bien! nous allons le frotter! répliqua le domestique en se mettant à l'œuvre.

Richard Brice entrait hagard, appelé par le bruit.

— Je vous ai désoi, lui dit simplement sa femme en lui remettant l'arme. Vous voyez bien qu'il ne l'avait pas fait exprès. Allez, Richard, votre fils est un noble garçon, mais son cœur est malade, et c'est cela qu'il faudra guérir.

XVI

Certaines situations très tendues ne peuvent se dénouer que par un accident tragique: certains malentendus trouvent, par l'appréhension d'une catastrophe, une solution aisée et facile. Sans la tentative de suicide du malheureux Edme, les rapports entre son père et lui fussent peut-être restés pénibles éternellement et douloureux; la bonne foi du jeune homme ne pouvait plus être mise en doute, Richard sentit dans son cœur une grande floraison de tendresse pour son premier-né.

Ce qui s'était passé relativement à l'examen n'était pas en soi bien grave, rien n'était plus aisé pour Edme que de se présenter à nouveau pour l'année suivante, puisqu'il se trouverait encore dans la limite d'âge. Un nouveau professeur fut choisi afin d'écarter de l'esprit du candidat autant de souvenirs désagréables que c'était possible, et Edme s'épanouit sous un régime différent, sûr d'être désormais compris et désormais deviné, lorsque sa maladresse lui donnerait l'apparence de torts qu'il n'avait pas.

L'année suivante, il se présenta et fut reçu dans les vingt premiers. Ce succès, qui réjouit infiniment le cœur du père, fut pour Odile l'occasion d'une des plus douces sensations de sa vie, car Richard l'en remercia sincèrement.

— Vous êtes le bon ange de la famille, lui dit-il, et je ne sais, sans vous, ce que nous serions devenus, car ma mère, Edme et moi, nous sommes trop pareils pour ne pas nous heurter souvent; c'est vous qui êtes le lien et la force de nos âmes!

— Hélas! fit Odile avec un joli sourire, je ne vous ai pas encore rendu votre fille, mais, s'il plaît à Dieu cela viendra!

— Croyez-vous? dit Richard soudain assombri, j'ai grand-peur que le regret ne nous en reste toute la vie!

Odile, au fond, feignait une confiance qu'elle n'avait pas. Un instant, elle avait cru possible d'arriver au cœur d'Yveline; maintenant, elle se demandait si elle n'avait pas rêvé le semblant de bonne grâce et d'amitié qu'elle avait escompté trop tôt.

La question de présenter la jeune fille dans le monde devenait de jour en jour plus pressante, et Mme de La Rouvraye, malgré toute sa diplomatie, ne savait l'élever beaucoup plus longtemps. C'était à Mme Richard qu'appartenait incontestablement le droit de présenter Yveline. Faudrait-il donc renoncer à l'avoir chez elle? Faudrait-il se soumettre à perdre la moindre parcelle d'une autorité, d'une influence dont Mme de La Rouvraye ne s'était jamais montrée plus jalouse?

Ce n'était pas sans raison que la grand-maman se sentait inquiète. La nature de la jeune fille, ployée, non rompue par l'éducation, se faisait jour à de certains moments avec une fougue inattendue. Yveline était la sœur d'Edme et la fille de son père. La politesse indifférente de son éducatrice avait pu lui donner un vernis superficiel; bien mieux, pendant les années d'enfance, elle avait été réellement l'aimable petite fille parfaitement égoïste et bien élevée, qui à des yeux mondains semblait l'enfant modèle.

Mais on ne peut briser par les circonstances extérieures un organisme vivant et fort; la vraie nature d'Yveline, une fois soustraite à l'influence unique, s'était développée au milieu de compagnons de son âge, par l'étude, par le contact, par la réflexion; la chaleur de cœur, qu'on croyait nulle ou éteinte en elle, couvait dans la cendre, devenant chaque jour sa mince enveloppe, prête à éclater au premier choc.

C'est le sentiment de cette vie latente qui, par une pudeur exagérée, forçait Yveline à se replier davantage sur elle-même, à sembler plus indifférente et plus glacée. La jeune fille avait presque peur de ce qu'elle devenait dans son âme; elle aurait rougi dans une société où tout n'était qu'apparence, de laisser soupçonner une pareille intensité de vie; elle se serait

crue en faute, si l'instinct irrésistible de la vie ne lui avait répété qu'elle n'était pas faite uniquement pour sacrifier aux conventions spéciales du monde qu'affectionnait Mme de La Rouvraye.

C'était un monde charmant, mais creux et vide. Les femmes y étaient parfaitement bien élevées, les hommes s'y montraient sans reproche, les opinions y étaient modérées, les actions pondérées, les sourires ne s'y accentuaient jamais trop, afin de ne pas dégenerer en rires; d'abord parce que le rires voyant est vulgaire, et aussi parce qu'il creuse des plis sur le visage.

Aussi les femmes y étaient éternellement joyes; la vieillesse ne s'y trahissait que par les défaillances du teint, et encore savait-on corriger les erreurs et les faiblesses de la nature. Les jeunes gens étaient bien mis et salués à ravir; les jeunes filles s'y mariaient sans qu'un pli de leur jeune front trahisse une préoccupation intérieure; mais, chose assez singulière, les jeunes gens de ce monde n'épousaient point les jeunes filles; ils paraissaient, valseaient, cotillaient, puis disparaissaient pour ne plus revenir que longtemps après, mariés ou dignitaires.

On s'y mariait pourtant, dans cet aimable monde tout en demi-teintes, mais les jeunes filles y épousaient des hommes déjà presque mûrs, où l'art du coiffeur déguisait habilement une calvitie commençante; point de passion, point d'orages parmi ces êtres si parfaitement corrects... C'était un paradis terrestre tout en grisailles, sans Eve et sans serpent, seulement avec des demoiselles à marier. Parfois, on voyait apparaître des visages bouleversés; on se chuchotait à voix basse des choses qui devaient être terribles, mais dès le lendemain tout était rentré dans l'ordre, les visages avaient repris leur expression souriante; et quelquefois deux des comparses de cette comédie de bon ton avaient disparu, personne ne demandait ce qu'ils étaient devenus; ni, d'aventure, un imprudent ou une étourdie prononçant leur nom, le silence seul répondait, et se faisait comprendre.

Yveline n'avait pas vu tout cela, mais sa pénétration, mais elle en avait deviné quelque chose. Lorsqu'elle eut atteint sa dix-septième année, sa taille élevée, son éclatante beauté s'opposèrent à ce que sa présentation fût plus longtemps retardée; la saison d'été ne permettait point une apparition sérieuse, mais Mme de La Rouvraye, qui avait son idée, invita beaucoup de monde chez elle. Ce ne furent que garden-party, lawn-tennis, et tous les plaisirs importés par la mode anglaise. De plus, on dansait le soir et souvent l'après-midi, à la mode française.

Edme, qui, après avoir terminé sa seconde année à Saint-Cyr, allait entrer à Saumur, prenait sa part de tous les plaisirs. Il était devenu un superbe cavalier, de belle prestance et, malgré un reste de mélancolie, de belle humeur. Le secret de son moment de folie avait été rigoureusement gardé par Odile et Richard; si Mme de La Rouvraye avait su que son petit-fils avait tenté de se suicider, c'est pour le coup qu'elle eût jeté les hauts cris! Rien au monde n'est plus incorrect qu'une tentative de suicide! En la poussant bien, on lui eût peut-être fait avouer qu'un suicide manqué est encore plus incorrect, s'il est possible, car enfin, la mort efface bien des choses, tandis que le ridicule... Mais elle n'eût jamais l'occasion de s'exprimer à ce sujet.

On s'amusaît donc beaucoup à la Rouvraye, dans un monde irréprochablement élégant. Une seule ombre obscurcissait un coin de ce tableau: la présence inévitable d'une parente éloignée, veuve, avec ses deux enfants, un fils et une fille.

Ces gens de peu appartenaient à la famille de feu M. de la Rouvraye; si bien apparenté qu'on soit, il y a dans presque toutes les familles une branche grêle et disgracieuse, dont on ne sait que faire et dont on ne peut se débarrasser. Ils portaient un beau nom, honoré dans ce pays, mais ils étaient devenus pauvres, le père était un peu fou et plein d'inventions baroques. Il était mort, laissant tout juste de quoi vivre à sa femme, qui avait élevé ses enfants au milieu d'innombrables difficultés. Elle avait réussi cependant, ou du moins la part principale de sa tâche était remplie, car l'aine, son fils après avoir fait un brillant service d'intendant dans les hôpitaux, venait d'être reçu médecin. La jeune fille, âgée de dix-huit ans, n'était ni folle ni élégante. Tels qu'ils étaient cependant, on ne pouvait faire autrement que de les inviter; on se fit fait blâmer de toutes les petites gens du pays, et Mme de La Rouvraye tenait à sa popularité, même parmi les humbles.

Si encore Mme de Présances n'eût pas annoncé à l'univers que son fils avait l'intention de s'établir dans ce pays, pour exercer! Conçoit-on un Présances recevant les quarante sous d'un paysan pour sa consultation? Ils auraient dû avoir le tact de rester à Paris, où l'on se perd dans la foule! Mais ni M. ni Mme de Présances n'avaient jamais en la moindre idée de ce qui se doit ou ne se doit pas.

Yveline avait écouté tous ces raisonnements, et avant qu'elle eût vu la famille de Présances, elle les avait trouvés excellents. Quand elle l'eut vue, ils lui semblèrent médiocres.

Berthe était certainement lourde et gauche, mais elle avait de si beaux et si bons yeux! Quand elle vous regardait, on ne pouvait plus la trouver laide. Mme de Présances devait avoir été prodigieusement jolie, mais elle n'é-

tait pas contentée de sourire, afin de ne pas se gêner la bouche; étant jeune, elle avait peut-être beaucoup ri; étant plus âgée, elle avait certainement beaucoup pleuré, et rien ne vous abîme un visage comme les larmes. Que de bonté pourtant sur ces traits fatigués, que de douceur dans ces yeux cernés de rides, quelle grâce dans ce sourire, auquel manquaient deux dents, que la veuve et la mère n'avaient pas eu le moyen de faire remplacer! Ces dents absentes agaçaient particulièrement Mme de La Rouvraye:

— Ou n'a pas le droit de se montrer en public comme cela, disait-elle avec un peu d'énerverment. On doit des égards aux personnes que l'on fréquente, et ceci est un manque d'usage absolu!

Yveline avait d'abord regardé les dents, puis le sourire avait gagné son cœur et l'on ne sait pourquoi, elle avait aimé ce doux visage flétri.

— Tu ne devrais pas t'occuper autant des dames de Présances, lui dit un jour sa grand-mère; elles ne sont pas de notre monde, et cela te fait négliger d'autres personnes plus intéressantes.

La plupart des jeunes filles, — est-ce bien seulement les jeunes filles? — ont à leur oreille gauche un malin esprit, de contradiction, fécond en ressources, prodigieux comme inventeur, qui trouve aussitôt des raisons excellentes et sans nombre pour justifier — que dis-je? glorifier! — les actions opposées aux conseils des anciens. Cet esprit était posté tout contre le cœur d'Yveline, le jour où sa grand-mère eut l'idée malencontreuse de lui adresser le petit discours ci-dessus, et le cœur aidant, Mme de La Rouvraye fut complètement battue.

Yveline regarda les personnes plus intéressantes auxquelles on faisait allusion et ne les trouva pas intéressantes du tout. Parmi celles-là se dressait avec grâce, pareil à un épi de seigle dans un champ d'avoine, un certain M. de Varecourt, totalement conforme au programme: impereccible commencement de calvitie, embonpoint suffisant, tenue admirable, monocle d'or... Il avait de plus, étant blond, un teint très déliant, nuancé d'un rose qui, à la moindre émotion, envahissent son cuir chevelu, transparaissent sous le léger voile de ses cheveux fins.

— Il est laid quand il rougit, M. de Varecourt, pensa l'irrévérencieuse.

Au même instant, l'infortuné, dont les yeux bleus, tant soit peu à fleur de tête, se fixaient sur la charmante Yveline, s'aperçut qu'elle le regardait, et sa rougeur s'accrut.

— Mon Dieu! qu'il est donc laid! conclut la jeune fille en s'asseyant auprès de sa chère Mme de Présances.

La chance voulut qu'en ce moment Georges de Présances fût à deux pas de là; avait-il deviné les pensées d'Yveline au sujet de sa mère? Souffrait-il de voir négligée par des belles dames et ces beaux messieurs la chère "maman" qui, pour faire de lui un homme d'abord, un bon médecin ensuite, s'était privée de tout, et même — faut-il l'avouer? — s'était ôté les yeux à raccommoder des dentelles pour de l'argent? Toujours est-il qu'il regarda Yveline avec un sourire qui la remerciait, et, pour la première fois de sa vie, Yveline sentit qu'elle rougissait à cause d'un regard.

— Alors, vous voilà fixés dans le pays, ma cousine! dit-elle à Mme de Présances. Elle l'avait appelée "madame" jusque-là, mais ce mot cousine lui paraissait plus doux et plus intime, appliqué à cette excellente femme dont les yeux avaient tant pleuré.

— Nous habiterons ici et ce sera notre petite maisonnette, répondit celle-ci.

— Votre fille ne s'y entendra pas? — Nous n'en aurons par le temps! Si vous saviez tout ce qu'on a à faire quand on est obligé de se restreindre! Et puis nous aurons Georges, le soir... Espérons qu'on ne le dérangera pas trop souvent la nuit!

Yveline regarda Georges avec un intérêt nouveau. C'est vrai, pourtant, on dérange les médecins la nuit! Cela ne lui avait jamais paru extraordinaire, et cependant, à y réfléchir, cela devait être très désagréable. Comme Georges lui tournait le dos, et qu'elle le voyait seulement en profil perdu, elle prolongea un peu sa contemplation.

— Ce n'est rien, cela, reprit Mme de Présances, à qui, tout en regardant, elle avait communiqué ses idées; être dérangé est peu de chose, et l'on s'y accoutume, mais ce sont les épidémies. On souffre bien, quand on aime ses enfants.

Ceci était un point de vue tout neuf pour Yveline! Elle n'avait jamais vu autour d'elle une mère souffrir pour aimer ses enfants. On aimait sans souffrance dans ce monde si parfaitement distingué.

— Lorsqu'il a attrapé la diphtérie, continua Mme de Présances, en suivant son fils du regard, j'ai été bien malheureuse, — mais si fière lorsqu'il a été sauvé!

— Fière? demanda Yveline sans comprendre.

— Mais oui! Il l'avait prise soignant les malades à l'hospice... cela vaut des galons. Aussi on lui a promis la croix, mais il est encore trop jeune...

— Quel âge a-t-il? demanda distraitemment Yveline.

— Vingt-quatre ans... J'aime mieux l'avoir vivant et sans croix, vous comprenez!

L'heureuse mère riait, mais son rire était mouillé de larmes, et tout à coup Yveline la trouva délicieuse avec les deux dents qui manquaient.

— Ma cousine, voulez-vous me permettre de vous embrasser? lui dit-elle. — Avec plaisir, chère enfant!

Georges qui se retournait, on ne sait pourquoi, les vit en ce moment: Mme de La Rouvraye ne les vit pas. A la même minute, elle disait à M. de Varecourt, en tête-à-tête dans un coin isolé du salon voisin:

— Avez-vous remarqué comme Yveline est jolie aujourd'hui? — Adorable! Qui ne serait touché de sa grâce et de sa beauté?

— Eh bien!... allez le lui dire... avec des ménagements, n'est-ce pas? — Sans doute, sans doute... Alors, vous m'autorisez?

— Je vous l'ai dit, mon chère Varecourt, vous me plaisez infiniment, et je crois que vous lui plaisez, c'est une très bonne enfant et très bien élevée, qui ne voudrait pas me faire de peine; elle vous acceptera quand je lui aurai dit que je le désire; mais il ne sera pas mal que vous tâchiez de lui plaire par vous-même.

Varecourt s'inclina d'un petit air satisfait. Il n'était pas fâché, au fond, d'avoir à plaire par lui-même.

— Et la famille... M. et Mme Richard Brice... vous en êtes sûre: pas d'opposition?

Mme de La Rouvraye fit un geste qui signifiait: Ne vous occupez donc pas de ces choses-là. Varecourt rougit de satisfaction sous ses cheveux fins comme de la soie, et se dirigea vers Yveline.

— Qu'il est donc laid! Et qu'il est drôle! pensa la jeune fille en l'apercevant. Il a l'air d'un bébé en cire qui aurait des moustaches!

Et, sentant le fou rire la prendre, elle s'enfuit dans le jardin, où Varecourt n'osa pas la suivre.

XVII

L'imagination des jeunes filles parcourt beaucoup de chemin en peu de temps. Yveline se fit un tableau délicieux de la vie dans la maisonnette où vivaient les Présances. Cette existence ressermée, pour ne pas dire étroite, lui sembla la plus belle de toutes; elle n'était pas sans avoir entendu parler de Nausicaa, fille de roi, lavant son linge à la rivière; on pouvait donc accomplir les travaux les plus humbles sans rien perdre de son grand air et de sa dignité, et Yveline était bien sûre que Mme de Présances, quoi qu'elle fit, serait toujours une femme distinguée, malgré ses petites robes usées et la modestie souffrante de son maintien.

A quoi tiennent les choses! Si Mme de la Rouvraye n'avait point critiqué sa cousine pauvre, Mlle Brice n'eût peut-être jamais remarqué le cousin Georges!

Cousin? Il l'était vraiment, mais si peu qu'il fallait avoir bonne envie de s'en souvenir pour ne point l'oublier, et Yveline, qui disait "ma cousine" à la mère, qui appelait la fille par son petit nom, ne songea point un instant à retirer le "monsieur" qu'elle appliquait au fils. Bien mieux, ce n'était point "monsieur Georges", mais "monsieur de Présances"; et Georges ne sut point s'aviser que cette appellation cérémonieuse s'adressait au parent délaigné par la grand-mère, redressé ainsi par Yveline de toute la hauteur des regards dus aux gens de qualité.

Lui, l'infortuné! L'avait d'abord nommée Mlle Yveline, comme il convient, et depuis quelque temps, il l'appelait: Elle!

On a beau avoir été carabin, se sentir gêné aux entournures par son diplôme tout neuf de docteur, qui vous enveloppe comme une toge; on a beau donner des consultations gratuites aux paysans mûdres sur les grandes routes, en rêvant de hautes études quelque jour, dans la capitale, — on n'est point invulnérable. Qu'on ait renoncé à la science pour le présent, afin de donner de bien-être à la chère mère qui s'est perdue les yeux pour vous; qu'on ait immolé, non sans rages et humiliations secrètes, son bel idéal d'avenir, pour gagner quelques écus au lieu d'en dépenser beaucoup d'autres; qu'on se soit dit: "Je n'aimerai point, pour être tout à mon devoir maintenant, tout à mes études plus tard..." cela n'empêche pas qu'on ne rencontre un jour le regard de deux purs yeux de jeune fille, et qu'on n'aime alors, follement, désespérément.

(A continuer.)

D. H. & O. LANGLOIS
MEUBLIER

SOFA-LITS PATENTÉS
EN 1889

Succès de vente complet.

COUCHETTES PATENTÉES EN 1892,
UN MERVEILLE D'UTILITÉ

Carrosses d'enfants une spécialité

RUE RICHELIEU ST-JEAN, P. Q.

ARTHUR GIROUX L. L. B.

AVOCAT
FARNHAM, P. Q.
Suit les cours d'Iberville et de St-Jean.

PARADIS & CHASSÉ
AVOCATS
No. 88 rue Jacques-Cartier, St-Jean, P. Q.

E. Z. PARADIS, C. R. P. A. CHASSÉ.
P. H. ROY, L. L. B. C. S. ROY, B. C. L.
P. H. ROY,
No 20 rue Longueuil, St-Jean, P. Q.

ROY & ROY
AVOCATS
4 Rue St-Laurent,
M.tréal.

Heures de consultations: 2 à 4 heures p. m.
BOITE 143.—Bell T. 7.

J. S. MESSIER, B. C. L.
AVOCAT
St-Jean, P. Q.

ALPHONSE MORIN, B. C. L.
AVOCAT
No. 86 RUE JACQUES-CARTIER,
ST-JEAN, P. Q.

D. MONET, M. P.
AVOCAT
ST-REMI, Comté de Napierville, P. Q.

L. HOS, F. G. MARCHAND, A. N. DELAND
M. P. P.
MARCHAND & DELAND
NOTAIRES
No. 86 RUE JACQUES-CARTIER,
ST-JEAN, P. Q.

J. O. GUY, D. M. V.
Professeur à l'École Vétérinaire de Montréal
EXERC: Rue Champain, St-Jean, P. Q. et

DR ALPHONSE LAROUCHE
Dentiste
Bloc LaRoque, rue Richelieu,
ST-JEAN, P. Q.

Tous les lundis à Farnham. Les premiers mardi et mercredi de chaque mois à Bedford. Les derniers jeudi et vendredi de chaque mois à St-Jérôme.
Dents extraites sans douleur.

DR GEORGES TASSÉ
MÉDECINE ET CHIRURGIE
Heures de consultation: De 8 à 10 h. a. m.,
et de 1 à 4 h. p. m.

IBERVILLE P. Q.

DR S. H. BROUSSEAU, M. D.
BUREAU: Coin des rues St-Jacques et
Jacques-Cartier, en face du bureau seigneurial.
SAINT-JEAN, P. Q.

HOTEL NATIONAL
Le rendez-vous des commerçants de foire. Son propriétaire, M. Narcisse Laroche, a toujours de bons cercles en mains et des piétons de cadre à vendre.
NARCISSE LAROCHE,
Propriétaire.

HOTEL DU CANADA
L'hôtel le plus fashionable et le plus schalandaux des touristes. Magnifiquement situé sur notre beau Richelieu, à deux pas de la gare du Pacifique Canadien, St-Jean, P. Q.
LOUIS FORGUE,
Propriétaire.

UNITED STATES HOTEL
L'endroit cher aux sportsmen et amateurs de chevaux. Cuisine irréprochable. Chambres d'une propreté méticuleuse et bien aérées.
Coin des rues Champain et St-Jacques, St-Jean, P. Q.
J. U. CARTIER,
Propriétaire.

M. HENRY ROY
Exportateur de foie de toutes qualités
BUREAU: Hôtel des Etats-Unis,
ST-JEAN, P. Q.

M. Roy paie argent comptant suivant le cours du marché.

LA BANQUE DE ST-JEAN
Capital souscrit..... \$500,000
Capital payé..... 250,000
Bureau principal à St-Jean, P. Q.
Hoc O'Gair rue Richelieu.
LOUIS MOLLIER, FILS, NAPOLÉON GAUTHIER,
Président.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE
Capital payé.....\$37,036
Réserve..... 25,000
Bureau principal à St-Hyacinthe, P. Q.
G. C. DESSAULLES, HENRI LANGLOIS,
Président. Gérant à Iberville.

La succursale transige toutes affaires générales de banque. Un département d'épargne recevant des dépôts d'argent depuis la somme de \$1.00, y est attaché.

— LE —
CANADA-FRANÇAIS
SE CHARGE DE

Toutes sortes - d'impressions

DANS LES
Derniers goûts typographiques

ET DANS LES
PRIX LES PLUS BAS

S'adresser au
No 86 rue Jacques-Cartier

LISTE DES PRIX

CHEVAUX

Juges: F. Bernard, Belœil; Alex. Lafèvre, Saint-Rémi; Octave Charron, Saint-Constant.

CLYDESDALE ENREGISTRÉS

Etalons de 4 ans et plus.—1er prix, Robert Ness, Howick; 2e C. Bennie, Howick. Etalon de deux ans.—C. Bennie, Howick. Etalon de tout âge.—Robert Ness, Howick, diplôme. Pouliche de 3 ans.—1er prix, Robert Ness, Howick. Pouliche de 2 ans.—1er prix, Robert Ness, Howick. Pouliche de 1 an.—1er prix, C. Bennie, Howick. Jument avec poulain.—1er prix, Robert Ness, Howick, diplôme. Meilleure jument de tout âge.—Robert Ness, Howick, diplôme.

PERCHERONS ENREGISTRÉS

Etalons de 4 ans et plus.—1er prix, O. Benoit, Mariville; 2e Michel Monast, Saint-Grégoire; 3e J. B. Simard, Lacadie. Etalon de tout âge.—O. Benoit, Mariville, diplôme.

CHEVAUX PESANTS

A l'exclusion des animaux inscrits dans les classes précédentes comme Clydesdales, Percherons.

Etalons de 4 ans et plus.—C. Normandin, Boucherville; 2e prix, E. Déranleau, Lacadie; 3e Alexis Marci, Saint-Jean; 4e Jos. Hébert, Saint-Jean, mention honorable.

Etalons de 3 ans.—1er prix, J. B. Deland, Lacadie; 2e J. A. Benoit, Saint-Grégoire; 3e Moise Dépeuteau, Lacadie. Etalons de 2 ans.—1er prix, J. A. Benoit, Saint-Grégoire; 2e Arsène Déranleau, Lacadie; 3e Eustache Roy, Lacadie. Etalons de 1 an.—1er prix, Arsène Déranleau, Lacadie.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Chrysologue Moreau, Saint-Jean; 2e Chs Hébert, Saint-Jean; 3e Jos. Deland, Lacadie; 4e mention honorable, Julien Richard, Saint-Jean. Pouliche de 2 ans.—1er prix, Eustache Roy, Lacadie; 2e Robert Ness, Howick; 3e Moise Dépeuteau, Lacadie; 4e Israël Ménard, mention honorable. Etalons de tout âge.—Chs Normandin, Boucherville, diplôme.

Pouliche de 1 an.—1er prix, Eustache Roy, Lacadie; 2e Alexis Charron, Sainte-Marie; 3e Julien Richard, Saint-Jean; 4e mention honorable, Chs Hébert, Stottsville. Jument et son poulain.—1er prix, Chs Hébert, Stottsville; 2e Moise Dépeuteau, Lacadie; 3e Ephrem Déranleau, Lacadie; 4e mention honorable, Julien Richard, Saint-Jean.

Jument et 3 poulains.—1er prix, Alexis Charron, Sainte-Marie; 2e Julien Richard, Saint-Jean; 3e Moise Dépeuteau, Lacadie. Chevaux de gros traits.—1er prix, Eustache Roy, Lacadie; 2e Elphège Bernard, St-Basile; 3e Thomas Roy, Saint-Jean. Un seul cheval de trait.—1er prix, Hilaire Hébert, Saint-Jean; 2e Auguste Langelier, Saint-Jean; 3e James Curran, Saint-Jean; mention honorable, Lucien Ménard, Saint-Jean.

CHEVAUX CANADIENS ENREGISTRÉS

Juges: Chs. Allard, Chambly; H. Fairfield, St-Jean; L. Coupal, St-Edouard. Pouliche de 3 ans.—1er prix, J. B. Deland, Lacadie. Meilleure jument de tout âge.—J. B. Deland; diplôme.

CHEVAUX D'USAGE GÉNÉRAL

A l'exclusion des animaux inscrits dans les classes précédentes comme Clydesdales, Percherons et Pura Sang anglais.

Etalon de 4 ans et plus.—1er prix, L. Moreau, marchand, St-Jean; 2e J. B. Rémillard, Lacadie; 3e Chs. Normandin, Boucherville. Etalon 3 ans.—1er prix, Mme B. Bouchard, Saint-Valentin. Etalon 2 ans.—1er prix, Isaie Fortin, Napierville; 2e Jos. Meunier, Ibergville. Etalon 1 an.—1er prix, E. Déranleau, Lacadie.

Poulains ou pouliches 3 ans.—1er prix, Gilbert Brouillet, Saint-Armand; 2e J. M. Wheeler, Venice; 3e Lucien Toupin, Lacadie. Poulains ou pouliches 2 ans.—1er prix, Octave Cyr, Ibergville; 2e Pierre Thérage, Richelieu; 3e Cyrille Hébert, Lacadie. Poulains et pouliches d'un an.—1er prix, Octave Cyr, Ibergville; 2e Henri Deland, Lacadie; 3e Alexis Charron, Mariville.

Jument avec son poulain.—1er prix, H. Deland, Lacadie; 2e J. M. Wheeler, Venice; 3e J. E. Palmer, St-Sébastien. Jument avec 3 poulains y compris celui de l'année.—1er prix, J. M. Wheeler, Venice; 2e A. Charron, Mariville; 3e H. Deland, Lacadie. Paire de chevaux appareillés pour voiture, juments ou hongres, au-dessous de 1200 livres.—1er prix, Dr Geo. Tassé, Ibergville; 2e Alex. Macdonald, St-Jean; 3e Mde L. Givernaud, Ibergville. Un seul cheval de voiture au-dessous de 1200 livres.—1er prix, J. M. Wheeler, Venice; 2e Jos. Deland, Lacadie; 3e Mde B. Bouchard, St-Valentin. Diplôme accordé pour le meilleur étalon pour usage général, à Laurent Moreau, St-Jean. Diplôme pour la meilleure jument pour usage général, à Henri Deland, Lacadie.

STANDARD BREED HORSE (trotteurs)

Etalons de 4 ans.—1er O. Benoit, Mariville; 2e Isaie Choquette, Ibergville; 3e Augustin Latour, St-Jean. Etalons de 3 ans et plus.—1er H. Brouillet, St-Armand; 2e Henri Deland, Lacadie; 3e Octave Perrier, Laprairie. Pouliche de 3 ans.—1er M. Brossard, Grande-Ligne. Pouliche de 1 an.—Chs Hébert, St-Valentin. Jument avec son poulain.—1er M. L. Hislop, St-Jean; 2e Mde B. Bouchard, St-Valentin; 3e Cyrille Hébert, Lacadie. Un cheval trotteur.—1er Amable Bisailon, 2e M. L. Hislop, St-Jean.

ESPÈCE BOVINE

CANADIENS ENREGISTRÉS

Juges: Julius Woodworth, Lacadie; Jo-

seph Rocheleau, St-Basile; Frs Lamoureux, St-Sébastien. Taureaux 3 ans et plus.—1er prix, M. Monast, St-Grégoire; 2e J. Meunier, Ibergville. Taureaux 1 an.—1er prix, M. Monast, St-Grégoire; 2e A. Bessette, Ibergville. Taureaux de l'année.—1er prix, M. Monast, St-Grégoire. Taureaux de tout âge.—M. Monast, St-Grégoire, diplôme. Vaches à lait.—1er prix, M. Monast, St-Grégoire; 2e Chs Hébert, St-Valentin; 3e A. Bessette, Ibergville; 4e J. Meunier, Ibergville. Génisse 2 ans.—1er prix, J. B. Deland, Lacadie; 2e A. Bessette, Ibergville; 3e J. Meunier, Ibergville. Génisse 1 an.—1er prix, M. Monast, St-Grégoire; 2e A. Bessette, Ibergville. Génisse de l'année.—1er prix, J. Meunier, Ibergville. Troupeau.—1er prix, E. Bernard, St-Basile; 2e A. Bessette, Ibergville; 3e J. Meunier, Ibergville. Femme de tout âge.—M. Monast, St-Grégoire, diplôme.

LURIAHS

Taureaux 3 ans et plus.—1er prix, A. Batchelder, Bedford. Taureaux 2 ans.—1er prix, J. B. Masten, Lacolle; 2e E. C. Brousseau, Laprairie. Taureaux 1 an.—1er prix, P. Robinson, Lacolle; 2e J. B. Masten, Lacolle. Taureaux de l'année.—1er prix, Chs. Robinson, Lacolle; 2e J. B. Masten; 3e A. Batchelder, Bedford. Taureaux de tout âge.—1er prix, A. Batchelder, Bedford; 2e J. B. Masten, Lacolle; 3e C. Robinson, Lacolle; 4e P. Robinson, Lacolle; mention honorable. Génisse 2 ans.—1er prix, P. Robinson, Lacolle; 2e J. B. Masten, Lacolle; 3e C. Robinson, Lacolle; 4e A. Batchelder, Bedford; mention honorable. Génisse 1 an.—1er prix, P. Robinson, Lacolle; 2e J. B. Masten, Lacolle; 3e J. B. Masten, Lacolle; 4e A. Batchelder, Bedford; mention honorable. Troupeau, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix, A. Batchelder, Bedford; 2e P. Robinson, Lacolle; 3e J. B. Masten, Lacolle. Femme de tout âge.—C.A. Batchelder, Bedford; diplôme. Génisse de l'année.—1er C. A. Batchelder, Bedford; 2e C. Robinson; 3e P. Robinson; 4e J. B. Masten, Lacolle; mention honorable.

AVYSHIRES

Taureaux 2 ans et plus.—1er prix, R. Robinson, jr. Howick. Taureaux 3 ans.—1er prix, J. H. Jones & Son, Bedford. Taureaux 2 an.—1er Robert Ness, Howick; 2e Chs Hébert, St-Valentin; 3e J. H. Jones, Bedford. Taureaux de l'année.—1er prix, R. Robertson jr. Howick; 2e R. Robertson jr. Howick; 3e R. Ness. Taureaux de tout âge.—1er prix, R. Robertson jr. Howick, diplôme. Vaches à lait.—1er R. Robertson jr.; 2e R. Robertson, sr.; Howick; 3e J. H. Jones, Bedford. Génisse 2 ans.—1er prix R. Robertson, sr. Howick; 2e R. Robertson sr. Howick; 3e R. Ness, Howick. Génisse 1 an.—1er prix, Robert Ness, Howick; 2e R. Robertson sr., Howick; 3e R. Robinson, jr. Howick. Génisse de l'année.—1er prix, R. Robertson, jr., Howick; 2e R. Robertson, jr., Howick; 3e R. Robertson, sr., Howick; 4e J. H. Jones, Bedford, mention honorable. Femme de tout âge.—R. Ness, Howick; diplôme.

RACE LAITIÈRE

Juges: MM. Pierre L'Heureux, Lacadie, Arsène Denis et Alfred Roch de Saint-Norbert, comté de Berthier.

JERSEYS

Taureaux 3 ans et plus.—1er prix, E. Holden & Son, St-Armand; 2e E. C. Morgan, Stanbridge; 3e Chs Hébert, Lacolle. Taureaux 2 ans.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; 2e E. Holden & Son, St-Armand. Taureaux 1 an.—1er prix, E. Holden & Son, St-Armand. Taureaux de l'année.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; 2e E. Holden & Son, St-Armand. Taureaux de tout âge.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; diplôme. Vaches à lait.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; 2e E. H. Morgan, Stanbridge; 3e E. Holden & Son, St-Armand. Génisse 2 ans.—1er prix, E. Holden & Son, St-Armand; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Génisse 1 an.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; 2e E. H. Morgan, St-Armand; 3e E. Holden & Son, St-Armand. Génisse de l'année.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; 2e E. Holden & Son, St-Armand. Troupeau, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge; 2e E. Holden & Son, St-Armand; 3e E. H. Morgan, St-Armand. Femelles de tout âge.—E. Holden & Son, St-Armand; diplôme.

HOLSTEINS

Taureaux de 3 ans et plus.—1er prix, J. M. Montie, Stanbridge. Taureaux de 2 ans.—1er prix, C.E. Baker & Son, Dunham. Taureaux de 1 an.—1er prix, John Peckering, Fréligsburg; 2e J. M. Montie, Stanbridge. Taure de l'année.—1er prix, J. Peckering, Fréligsburg. Taureaux de tout âge.—J. M. Montie, Stanbridge. Vaches à lait.—1er prix, J. M. Montie, Stanbridge; 2e J. Peckering, Fréligsburg; 3e C. E. Baker & Son, Dunham. Génisse de 2 ans.—1er prix, J. Peckering, Fréligsburg; 2e C. E. Baker & Son, Dunham. Génisse de 1 an.—J. M. Montie, Stanbridge; 2e J. Peckering, Fréligsburg. Génisse de l'année.—1er J. Peckering; 2e J. M. Montie. Troupeau.—1er prix, J. Peckering, Fréligsburg; 2e C. E. Baker & Son, Dunham.

Femelles de tout âge.—J. Peckering, Fréligsburg, diplôme.

GURNEYS

Taureaux de 3 ans et plus.—1er prix, Seymour Salls, Clarenceville; 2e Luc Papineau, St-Jean. Taureaux de 1 an.—1er prix, A. J. Stevens, Bedford. Taureaux de tout âge.—1er prix, Seymour Salls, Clarenceville, diplôme.

CROISÉS

Taureaux de 3 ans et plus.—1er prix, W. Mussen, Lacolle; 2e F. Bessette, Mariville; 3e Henri Deland, Lacadie. Taureaux de 2 ans.—1er prix, A. Bessette, Ibergville; 2e Jos. Deland, Lacadie. Taureaux de 1 an.—1er prix, Eustache Roy, Lacadie; 2e Israel Carreau, St-Grégoire. Taureaux de l'année.—1er prix, A. Batchelder, Bedford; 2e Israel Carreau, St-Grégoire; 4e W. Mussen, Lacolle. Vaches à lait.—1er prix, A. Castelletti, St-Jean; 2e H. Moreau, St-Jean; 3e Nelson Thompson, Stanbridge station. Génisse de 2 ans.—1er prix, N. Thompson, Stanbridge Station; 2e M. Dépeuteau, Lacadie; A. Bessette, Ibergville. Génisse de 1 an.—1er prix, M. Dépeuteau, Lacadie; 2e J. B. Deland, Lacadie; 3e A. Bessette, Ibergville. Génisse de l'année.—1er prix, Albert Dubois, Chambly; 2e P. Aganier, St-Rémi; 3e J. M. Montie, Stanbridge. Troupeau.—1er prix, W. Mussen, Lacolle. Femme de tout âge.—A. Castelletti, St-Jean, diplôme.

BOUF DE TRAVAIL

1 paire de 4 ans et plus.—1er prix, J. & P. Krans, Fréligsburg, 2e Thos. Roy, St-Jean. 1 paire de 3 ans.—1er prix, J. & P. Krans, Fréligsburg; 2e A. Bessette, Ibergville. 1 paire de 2 ans.—1er prix, J. et P. Krans, Fréligsburg; 2e Israel Carreau, St-Grégoire; 3e C. Robertson, Lacolle. 1 paire de 1 an.—1er prix, W. Mussen, Lacolle; 2e A. Bessette, Ibergville; 3e C. Robinson, Lacolle.

ESPÈCE OVINE

Juges: Alf. Déranleau, St-Sébastien, Alexis Moquin, Laprairie, Robertson Frontier, Huntingdon. Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, Peter Robinson, Lacolle; 2e E. C. Brousseau, Laprairie; 3e Medard Many, St-Sébastien. Bélier de 1 an.—1er prix, Peter Robinson, Lacolle; 2e Chs Robinson, Lacolle; 3e E. Poulin, Mariville; 4e Bernard, St-Basile, mention honorable. Bélier de l'année.—1er prix, Peter Robinson, Lacolle; 2e Chs Robinson, Lacolle; 3e E. C. Brousseau, Laprairie; 4e E. Poulin, Mariville; mention honorable. Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Chs Robinson, Lacolle; 2e P. Robinson, Lacolle; 3e Poulin, Mariville. Brebis de 1 an.—1er prix, C. Robinson, Lacolle; 2e P. Robinson, Lacolle; 3e E. C. Brousseau, Laprairie; 4e E. Poulin, Mariville; mention honorable. Brebis de l'année.—1er prix, C. Robinson, Lacolle; 2e P. Robinson, Lacolle; 3e E. C. Brousseau, Laprairie; 4e E. Poulin, Mariville; mention honorable. Troupeau, 1 mâle et 6 femelles.—1er prix, C. Robinson, Lacolle; 2e P. Robinson, Lacolle; 3e E. C. Brousseau, Laprairie; 4e E. Poulin, Mariville.

LEICESTERS

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, A. Batchelder, Bedford; 2e P. Aganier St-Rémi; 3e Jos. Meunier, Ibergville. Brebis d'un an.—1er prix Robert Bennie, Howick; 2e Ludger Bessette, Ibergville. Bélier de l'année.—1er prix, R. Bennie, Howick; 2e J. Meunier, Ibergville; 3e P. Aganier, St-Rémi; 4e L. Bessette, mention honorable. Brebis de 2 ans.—1er prix, R. Bennie, Howick; 2e A. Batchelder, Bedford; 3e P. Aganier, St-Rémi; 4e R. Kemp, Clarenceville, mention honorable. Brebis de 1 an.—1er prix, P. Aganier, St-Rémi; 2e J. Meunier, Ibergville; 3e R. Bennie, Howick. Brebis de l'année.—1er prix, A. Batchelder, Bedford; 2e L. Bessette, Ibergville; 3e P. Aganier, St-Rémi; 4e R. Bennie, Howick. Troupeau, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix, P. Aganier, St-Rémi; 2e R. Bennie, Howick; 3e J. Meunier, Ibergville.

SOUTHOWNS

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, La. Bessette, St-Grégoire; 2e Jos. Meunier, Ibergville; 3e Déranleau, Lacadie. Bélier d'un an.—1er prix, S. Davignon, Ibergville; 2e Jos. Meunier, Ibergville. Bélier de l'année.—1er prix, S. Davignon, Ibergville; 2e S. Meunier, Ibergville; 3e E. Déranleau. Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, Davignon, Ibergville; 2e E. Déranleau, Lacadie. Brebis de l'année.—1er prix, S. Davignon, Ibergville; 2e E. Déranleau, Lacadie. Troupeau, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix, S. Davignon, Ibergville; 2e E. Déranleau, Lacadie.

SHROPSHIRE DOWNS

Bélier de 2 ans et plus.—1er prix, J. B. Bastien, Lacolle; 2e R. Kemps, Clarenceville; 3e L. Bessette, Richelieu. Bélier d'un an.—1er E. H. Morgan, Stanbridge; 2e Frs. Lamoureux, Saint-Sébastien. Béliers de l'année.—1er R. Kemp, Clarenceville; 2e J. B. Masten, Lacolle; 3e Frs. Lamoureux, St-Sébastien; 4e E. H. Morgan, Stanbridge, mention honorable. Brebis de 2 ans.—1er J. B. Masten, Lacolle; 2e Frs Lamoureux, St-Sébastien; 3e J.E.C. Masten, E. H. Morgan, mention honorable. Brebis d'un an.—1er J. B. Masten, 2e R. Kemp, 3e J. E. C. Masten, E. H. Morgan, mention honorable. Brebis de l'année.—1er J. B. Masten, 2e R. Kemp, 3e J. E. C. Masten, E. H. Morgan, mention honorable. Troupeau, 1 mâle et 6 femelles.—1er J. B. Masten, Lacolle; 2e R. Kemp, Clarenceville; 3e F. Lamoureux, St-Sébastien; 4e E. H. Morgan, Stanbridge, mention honorable. Pommes, pour les 5 plus pesantes et plus grosses, une de chaque variété.—1er E. H. Morgan, Stanbridge, 2e J. M. Ford, Cowansville. Pommes Ben Davis.—1er E. A. Morgan, Bedford. Pommes, La Claville Blanche.—1er J. M. Ford, Cowansville; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Pommes fameuses.—1er E. A. Morgan, Stanbridge; 2e M. Ford, Cowansville. Pommes Golden Russett.—1er E. H. Morgan, Stanbridge; 2e M. Ford, Cowansville.

CROISÉS

Béliers de 2 ans et plus.—1er Chs. Tiv-

temore, St-Armand; 2e P. Kemp, Clarenceville; 3e Jos. Trudeau, Chambly. Béliers de 1 an.—1er W. Mussen, Lacolle; 2e R. Kemp, Clarenceville; 3e E. Poulin, Mariville; 4e P. Aganier, St-Rémi, mention honorable. Béliers de l'année.—1er C. Tittmore, St-Armand; 2e Médard Many, St-Sébastien; 3e W. Mussen, Lacolle; 4e E. Bernard, St-Basile, mention honorable. Brebis de 2 ans et plus.—1er W. Mussen, Lacolle; 2e C. Tittmore, St-Armand; 3e E. Bernard, St-Basile; 4e M. Many, St-Sébastien, mention honorable. Brebis de 1 an.—1er E. Bernard, St-Basile; 2e C. Tittmore, St-Armand; 3e W. Mussen, Lacolle; 4e E. Poulin, Mariville, mention honorable. Brebis de l'année.—1er M. Many, St-Sébastien; 2e J. B. Meunier, Sabrevois; 3e E. Bernard, St-Sébastien; 4e W. Mussen, mention honorable. Troupeau, 1 mâle et 6 femelles.—1er W. Mussen, Lacolle; 2e Chs. Tittmore, St-Armand; 3e E. Bernard, St-Basile; 4e M. Many, St-Sébastien, mention honorable.

OXFORD DOWNS

MM. Gilmour & Co ont le 1er prix pour les béliers et brebis de 2 ans et plus, d'un an et de l'année, ainsi que pour un troupeau de même espèce.

ESPÈCE PORCINE

CHESTER BLACS ET AUTRES GRANDES RACES Verrat de 1 an et plus.—John Bell, Fréligsburg; 2e E. C. Brousseau, Laprairie. Verrat de l'année.—1er A. Bouchard, St-Valentin; 2e J. B. Masten, Lacolle; 3e J. E. C. Masten, Lacolle; 4e A. Dubois, Chambly, mention honorable. Truies de 1 an.—J. B. Masten, Lacolle; 2e J. E. C. Masten, Lacolle; 3e E. H. Morgan, Stanbridge; C. Brousseau, mention honorable. Truies de l'année.—1er A. Dubois, Chambly; 2e A. Bouchard, St-Valentin; 3e J. B. Masten, Lacolle; 4e J. E. C. Masten, Lacolle.

BERKSHIRES ET PETITES RACES ENREGISTRÉS Verrat de 1 an.—1er Bessette, St-Grégoire; 2e Monst, St-Grégoire; 3e Julien Deland, Lacadie. Truies de 1 an.—1er M. Monast, St-Grégoire; 2e E. H. Morgan, Stanbridge; 3e Julien Deland.

RACE CHOISÉE

Verrat de 1 an et plus.—1er Chs Tittmore, St-Armand; 2e Cyrille Hébert, Lacolle; 3e Chs Hébert, St-Valentin; 4e F. Lamoureux, St-Sébastien, mention honorable. Truies de 1 an.—1er A. Dubois, Chambly; 2e F. Lamoureux, St-Sébastien; 3e A. B. Dupuis, St-Jean. Truies de l'année.—1er C. Tittmore, St-Armand; 2e J. B. Masten, Lacolle; 3e A. Dubois, Chambly; 4e F. Lamoureux, St-Sébastien, mention honorable.

VOLAILLE

Juges: B. R. Simard, L'Assomption; N. E. Derrick, Noyan; Pierre Breault, St-Sébastien. Brahmas pâle.—1er prix, C. Hébert, St-Valentin; 2e C. Pinsonneault, St-Jean; 3e A. McDonald, St-Jean. Cochinchinois noirs.—1er prix, C. Pinsonneault, St-Jean; 2e A. B. Dupuis, St-Jean. Cochinchinois perdrix.—1er prix, Al. Dubois, Chambly. Topnots.—A. McDonald, St-Jean, prix spécial. Dorkings nuancés.—1er prix, C. Pinsonneault, St-Jean; 2e R. Bennie, Howick. Wyandottes.—A. McDonald, prix spécial. Polonaises.—Prix spécial, A. McDonald, St-Jean. Leghorn noirs.—1er prix, E. H. Morgan, Stanbridge. Leghorn blancs.—R. Bennie Howick. Leghorn bruns à crête simple et rose.—E. H. Morgan, Stanbridge. Bantams.—1er prix, Jean Forand, St-Jean; 2e Pierre Audelin, St-Jean; A. Castelletti, St-Jean. Dindons communs.—1er prix, Thos. Roy, St-Jean. Canards de Pékin.—Jos. Hébert, St-Jean. Canards communs.—1er prix, Ths. Roy, St-Jean; 2e Jos. Hébert, St-Jean. Poules non classées.—F. Lamoureux, St-Sébastien.

PRODUITS DE LA FERME Juges:—Hilaire Foisy, St-Jean; H. Brousseau, St-Sébastien, G. W. Lewis, Clarenceville. Beurre de laiterie.—1er A. Holden & Son, St-Armand; 2e Thos Roy, St-Jean; 3e N. Thompson, Stanbridge Station, mention honorable. Beurre de la crémère.—A. Holden & Son, St-Armand; 2e Crémère de Lacadie; 3e Pierre Brault, St-Sébastien. Fromage domestique.—1er P. Théberge, Richelieu; 2e F. Vigeant, St-Alexandre; 3e L. Bessette, Richelieu. Fromage de manufacture.—1er Fromagerie de Stottsville; 2e J. Bégoche, St-Valentin; 3e M. Monast, St-Grégoire. Sucre d'érable.—1er E. H. Morgan, Stanbridge; 2e A. J. Stevens, Bedford; 3e P. Théberge, Richelieu. Sirop d'érable.—1er P. Théberge, Richelieu; 2e John Bell, Fréligsburg. Miel en gâteau.—1er J. H. Jones, Bedford; 2e Samuel Langlois, St-Jean. Miel extrait.—1er J. Audette, St-Jean; 2e S. Langlois, St-Jean. Meilleure collection de pommes.—1er E. H. Morgan, Stanbridge; 2e John M. Ford, Cowansville. Pommes, pour les 5 plus pesantes et plus grosses, une de chaque variété.—1er E. H. Morgan, Stanbridge, 2e J. M. Ford, Cowansville. Pommes Ben Davis.—1er E. A. Morgan, Bedford. Pommes, La Claville Blanche.—1er J. M. Ford, Cowansville; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Pommes fameuses.—1er E. A. Morgan, Stanbridge; 2e M. Ford, Cowansville. Pommes Golden Russett.—1er E. H. Morgan, Stanbridge; 2e M. Ford, Cowansville.

Pommes Wealthy.—1er J. M. Ford, Cowansville; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Pantoufes tricottées.—1er Mde J. Audette, 2e Mde A. Bisailon. Pantoufes brochées.—1er J. Audette, 2e Z. A. Chrysler. Ecran pour salon.—1er E. C. Brousseau, 2e Delle Alphonse Bessette. Ornement de table de salon.—1er Delle E. Wilkinson, 2e Z. A. Chrysler. Ornement de chaise ou sofa.—1er Delle Jas. O'Caïn, 2e Delle C. Dozois. Ornement en net.—1er Delle C. Dozois. Ornement tricotté.—1er Jos. Gaudreau. Couverture de piano.—1er Delle A. Destroismaisons, 2e Mue John Holder. Porte époucette.—1er Mue Trefflé Côté, 2e Julien Audette. Réticule avec monogramme.—1er Alfred Z. Roy. Coussin de Sofa.—1er Joseph Girard, 2e Delle Alphonse Bessette. Article de toilette.—1er Delle C. Dozois. Nette pour table.—1er Z. A. Chrysler, 2e A. J. Stevens. Cuvrage macrame.—1er Mde John Holdes. Ouvrage en cheveu.—1er Amable Bisailon, 2e John Pickering. Fleurs en plumes.—Chs H. Bessette, 2e John Pickering. Fleurs en cre.—1er Delle Délia Camarais. Betteraves.—1er prix, J. Audette, St-Jean; 2e R. Robinson, Howick. Betteraves à vache.—1er prix, A. J. Stevens, Bedford; 2e J. Audette, St-Jean. Carottes.—1er prix, J. Curran, St-Jean; 2e J. Audette, St-Jean. Oignons.—1er prix, J. Audette, St-Jean; 2e J. Curran, St-Jean. Navets.—1er prix, A. N. Deland, St-Jean; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Choux.—J. Audette, St-Jean. Choux de Siam.—1er C. Pinsonneault, St-Jean; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Tresse de blé d'Inde.—1er prix, J. Hébert, St-Jean; 2e J. et P. Krans, Fréligsburg. Citrouille.—1er prix, A. B. Dupuis, St-Jean; 2e A. J. Stevens, Bedford; 3e J. Hébert, St-Jean, mention honorable. Melons.—1er prix, J. Curran, Saint-Jean; 2e J. Audette, St-Jean.

PRODUITS DES MANUFACTURES Juges:—Chs Hébert, St-Jean; Narcisse Filion, St-Jacques le Mineur; N. Catudal, Napierville; Joseph Bessette, Ibergville. Rouleau pour 2 chevaux.—1er Jos. Hébert, St-Jean. Meilleures Charrues.—1er Cyprien Latour, St-Jean. Baratte.—1er Chs Hébert, St-Jean. Arrache-Roche.—1er Chs Hébert, St-Jean. Wagon de ferme à 2 chevaux.—1er N. Dupuis, St-Jean; 2e Jos. Bursalou, St-Jean. Wagon express.—1er Z. A. Chrysler, Upper Bedford. Sleigh de ferme (bois).—1er Nap. Dupuis, St-Jean. Charette à foin.—1er Hilaire Hébert, St-Jean. Ameublement de chambre à coucher.—1er D. H. et O. Langlois, St-Jean; 2e Z. A. Chrysler, Upper Bedford. Collection portes et chassiss.—1er N. Bousquet. Ameublement de salon.—Z. A. Chrysler, Upper Bedford.

DEPARTEMENT DES DAMES. Juges:—Madames Narcisse Bousquet, C. Bessette et A. A. Borland, pour les ouvrages de fantaisie; et mesdames Joseph Brousseau, Lacadie, Narcisse Granger, Lacadie et J. B. Meunier, St-Athanase, dans les fanelles. Dentelles Honiton.—1er prix, Delle C. Dozois, 2e Mde Louis Bourassa, St-Jean. Tatting.—1er prix, Delle Alida Monette, St-Jean. Dentelles de coton au crochet.—1er prix, Mde John Audette; 2e Delle A. Destroismaisons; 3e Ph. Roy, mention honorable. Dentelles de coton à la broche.—1er prix, John Pickering, 2e Mde Amable Bisailon. Dentelles en laine à la broche.—1er prix, John Pickering. Broderie en laine.—1er prix, Delle Alph. Bessette, 2e John Pickering. Broderie sur satin.—1er prix, Isaie Bissonnette. Broderie sur peluche.—1er prix, Delle Alph. Bessette, 2e Delle C. Dozois. Broderie sur étamine.—1er prix, Delle C. Dozois. Broderie sur feutre.—1er prix, J. B. Deland, 2e Delle Dr Moreau, Broderie en cordon de soie.—1er prix, Delle R. Fortin. Broderie en bouillon d'or ou d'argent.—1er prix, Delle Dr Moreau. Broderie en soie sur toile.—1er prix, Delle C. Dozois. Ouvrage en chenille.—1er prix, Delle Alph. Bessette; 2e Ludger Bessette. Ouvrage en cretonne.—1er prix, Mde John Holder. Ouvrage en laine Berlin.—1er prix, Delle Léa Monnette, 2e E. C. Brousseau. Ouvrages en soie.—1er prix, A. J. Steven, 2e Delle Alida Monette; Delle Léa Monnette, mention honorable. Ouvrage en rassades.—1er prix, Delle Dr Moreau. Ouvrage de damas.—Tapisserie décorative.—1er prix, Delle Lacouture, 2e J. B. Thérien. Ouvrage contour des dessins.—1er prix, A. J. Stevens. Ouvrage appliqué sur satin.—1er prix, Mde Louis Bourassa. Ouvrage appliqué sur peluche.—1er Delle Jennie Girard, 2e Ludger Bessette, Richelieu. Ouvrage appliqué sur drap.—E. C. Brousseau. Ouvrage en mosaïque.—1er Mme Holder. Table de fantaisie.—1er Mlle E. Girouard. Chaise de fantaisie.—1er Isaie Bissonnette, 2e Mme John Holder. Lambrequin.—1er Mlle L. A. Dixon, 2e Delle Alphonse Bessette; E. C. Brousseau, mention honorable. Tour de cheminée.—1er Delle A. Destroismaisons.—1er Delle C. Dozois.

Etui pour mouchoir.—1er Delle Alida Monnette, 2e Mue John Holder. Pantoufes tricottées.—1er Mde J. Audette, 2e Mde A. Bisailon. Pantoufes brochées.—1er J. Audette, 2e Z. A. Chrysler. Ecran pour salon.—1er E. C. Brousseau, 2e Delle Alphonse Bessette. Ornement de table de salon.—1er Delle E. Wilkinson, 2e Z. A. Chrysler. Ornement de chaise ou sofa.—1er Delle Jas. O'Caïn, 2e Delle C. Dozois. Ornement en net.—1er Delle C. Dozois. Ornement tricotté.—1er Jos. Gaudreau. Couverture de piano.—1er Delle A. Destroismaisons, 2e Mue John Holder. Porte époucette.—1er Mue Trefflé Côté, 2e Julien Audette. Réticule avec monogramme.—1er Alfred Z. Roy. Coussin de Sofa.—1er Joseph Girard, 2e Delle Alphonse Bessette. Article de toilette.—1er Delle C. Dozois. Nette pour table.—1er Z. A. Chrysler, 2e A. J. Stevens. Cuvrage macrame.—1er Mde John Holdes. Ouvrage en cheveu.—1er Amable Bisailon, 2e John Pickering. Fleurs en plumes.—Chs H. Bessette, 2e John Pickering. Fleurs en cre.—1er Delle Délia Camarais. Betteraves.—1er prix, J. Audette, St-Jean; 2e R. Robinson, Howick. Betteraves à vache.—1er prix, A. J. Stevens, Bedford; 2e J. Audette, St-Jean. Carottes.—1er prix, J. Curran, St-Jean; 2e J. Audette, St-Jean. Oignons.—1er prix, J. Audette, St-Jean; 2e J. Curran, St-Jean. Navets.—1er prix, A. N. Deland, St-Jean; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Choux.—J. Audette, St-Jean. Choux de Siam.—1er C. Pinsonneault, St-Jean; 2e E. H. Morgan, Stanbridge. Tresse de blé d'Inde.—1er prix, J. Hébert, St-Jean; 2e J. et P. Krans, Fréligsburg. Citrouille.—1er prix, A. B. Dupuis, St-Jean; 2e A. J. Stevens, Bedford; 3e J. Hébert, St-Jean, mention honorable. Melons.—1er prix, J. Curran, Saint-Jean; 2e J. Audette, St-Jean.

PRODUITS DES MANUFACTURES Juges:—Chs Hébert, St-Jean; Narcisse Filion, St-Jacques le Mineur; N. Catudal, Napierville; Joseph Bessette, Ibergville. Rouleau pour 2 chevaux.—1er Jos. Hébert, St-Jean. Meilleures Ch